



Assemblée générale

Soixante-dixième session

7^e séance plénière

Samedi 26 septembre 2015, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale

Points 15 et 116 de l'ordre du jour (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté à la tribune.

Le Président Waqa (*parle en anglais*) : Je félicite M. Lykketoft de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je saisis cette occasion pour également rendre hommage à M. Sam Kutesa pour la manière remarquable dont il dirigé les travaux de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, en recommandant pour adoption « Transformer notre monde : le Programme

de développement durable à l'horizon 2030 » (résolution 70/1).

En outre, nous remercions le Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, pour son dynamisme et sa vision du développement pour l'après-2015, une vision qui préconise une vie digne pour tous et insiste sur la nécessité de ne laisser personne de côté. Cette vision a contribué au succès du Programme 2030.

En tant que l'un des plus petits Membres des Nations Unies, nous sommes d'avis que l'appel à ne laisser personne de côté est un principe essentiel du nouveau Programme et constitue le socle du changement de modèle auquel nous voulons parvenir au cours des 15 prochaines années. Sur ce point, je demande à l'ONU de reconnaître au Gouvernement de la République de Chine à Taiwan, l'un de nos partenaires de développement de longue date, le droit d'être associé à la mise en œuvre de ce programme universel. La République de Chine à Taiwan a joué un rôle de premier plan dans le développement de la région Pacifique, et nous ne devons pas la laisser de côté.

Nous devons véritablement parvenir à l'universalité, mais "universalité" ne veut pas dire adopter une approche uniforme. Elle doit être adaptée aux besoins, qu'il s'agisse de faire face aux difficultés que rencontre les plus forts ou les plus faibles d'entre nous. Cela signifie qu'il faut radicalement changer notre façon de penser et notre façon d'agir. Nous devons considérer le Programme 2030 de manière globale, au lieu d'aborder chaque question séparément. Un échec

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29230(F)



Document adapté

Merci de recycler



dans la réalisation de certains de nos nobles objectifs pourrait compromettre voire empêcher la réalisation des autres.

À cet égard, nous demeurons extrêmement préoccupés par l'absence de mesures ambitieuses de la part de nos partenaires développés et de la communauté internationale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les changements climatiques demeurent l'un des plus grands défis de notre temps et vont continuer de faire peser une menace sur la survie de notre île et de saper les efforts que nous déployons pour parvenir au développement durable. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de conclure à Paris un accord juridiquement contraignant, qui repose sur un objectif à long terme d'élévation de la température bien en-deçà de 1,5 °C et qui soit compatible avec notre vision d'un monde sûr pour nous tous.

Parce que nous vivons sur une petite île vulnérable, nous ressentons souvent plus lourdement que d'autres les conséquences des décisions prises à l'échelle mondiale et pouvons ainsi voir plus clairement où l'inaction internationale nous mène. Cela nous expose davantage aux risques croissants des catastrophes liées au climat, de sorte que nous aurons besoin d'un appui ciblé et soutenu si nous voulons poursuivre notre développement en tenant compte de ces risques. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'initiative phare « 5-10-50 » lancée par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui vise à renforcer notre résilience face aux catastrophes, et souhaiterions être l'un des 50 pays qui participeront à ce programme. En outre, nous devons veiller à ce que notre développement continue de tenir compte des risques et demeure durable.

Nauru, avec l'appui des petits États insulaires en développement du Pacifique, a plaidé en faveur de la nécessité de fixer un objectif de développement durable consacré aux océans et aux mers. Il ne saurait y avoir de développement durable sans des océans sains, productifs et résilients. Il s'agit, bien évidemment, d'un impératif critique pour l'environnement, mais il y a également des raisons économiques et sociales essentielles qui sont profondément enracinées et qui vont au cœur de la question de savoir si nous serons en mesure de nous développer ou non.

Pour mon pays, l'océan est la source de presque toutes les possibilités de développement. À la différence des grands pays, nous ne disposons pas d'un portefeuille diversifié de secteurs. L'exploitation du phosphate et la pêche constituent l'essentiel de

nos activités économiques, avec un très petit nombre d'autres sources de revenus. C'est pour cela que nous nous réjouissons qu'un rôle central soit accordé aux océans dans le Programme 2030 et qu'y soit précisée expressément la nécessité de faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement des retombées de l'exploitation durable des ressources marines.

Les objectifs de développement durable nous donnent la possibilité d'améliorer la qualité de vie de nos peuples. Nous devons néanmoins donner à nos peuples les moyens de participer activement à leur propre développement. Le renforcement des institutions au niveau national est capital. Nous devons en outre mettre en place les conditions qui permettent de garantir à nos peuples l'égalité et la justice, un environnement respectueux des droits de l'homme et assurant réellement la primauté du droit et la bonne gouvernance à tous les niveaux.

Concrètement, nous devons nous lancer dans la mise en œuvre rapide de l'intégralité du Programme 2030 dès son entrée en application, le 1^{er} janvier 2016. Une période d'accélération initiale permettrait de soutenir nos efforts d'intégration des objectifs de développement durable à nos priorités nationales et régionales. Nous devons transformer la façon dont nous faisons les choses : il ne suffit plus de poursuivre notre tâche comme si de rien n'était si nous voulons nous ménager un avenir durable. Au moment où nous renouvelons nos engagements et entreprenons d'être de bons partenaires dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous devons également veiller à ce que nos efforts s'accompagnent d'un esprit de confiance, de respect mutuel et de partenariat équitable. Nous appelons donc nos partenaires de développement à honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement, à faciliter le transfert de technologie et à mobiliser les ressources nécessaires pour nous aider à ce que le Programme 2030 devienne réalité.

Dans cette entreprise, l'Assemblée peut pleinement compter sur l'appui du Gouvernement et du peuple nauruans et sur leur détermination à agir. Que Dieu bénisse la République de Nauru, et que Dieu bénisse l'ONU.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République de Nauru de sa déclaration.

M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco.

S. A. S. le Prince Albert II de Monaco est escorté à la tribune.

Le Prince Albert II : Confortés par les remarquables progrès réalisés par les objectifs du Millénaire pour le développement, mais alarmés par l'ampleur des nouveaux défis et de la menace du changement climatique, nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'ONU en adoptant le programme le plus holistique et réformateur de son histoire. Nous affichons ainsi l'ambition qu'une nouvelle éthique de responsabilités empreintes de solidarité nous unisse pour les 15 prochaines années.

En établissant les objectifs de développement durable, nous restaurons le lien qui nous ramène à nos origines, à nos cultures et à notre humanité. Enfants d'une même terre et d'un même océan – océan d'où sont issues les premières formes de vie – nous embrassons à nouveau notre destinée commune. Le devenir de l'homme ne peut se concevoir sans celui de la planète. C'est là une incontournable évidence qui nous ramène à l'essentiel et nous rappelle la précieuse valeur des ressources naturelles et de la biodiversité dont nous avons besoin pour vivre et que nous avons pourtant mises en péril.

Nous reconnaissons l'urgence qu'il y a à corriger nos excès, qui ont exacerbé l'épuisement de la planète en visant à assouvir les exigences d'une population mondiale en constante expansion. Nous avons, en un siècle et demi, négligé la terre et l'océan féconds et salvateurs, instruments indispensables d'une prospérité durable.

Forts de nos expériences et de nos acquis, sachons résister à l'emballement du présent afin que le XXI^e siècle soit celui de la consécration de l'éducation, de la justice sociale, du respect de l'état de droit et des droits de l'homme, ciments de la paix. Passons des modèles de sociétés aux sociétés modèles.

Ma détermination à adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) repose sur mes convictions profondes et mes expériences personnelles. Les actions de mon pays s'inscrivent dans une tradition séculaire d'ouverture sur le monde et de

partage avec les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. En partenariat avec la société civile, nos engagements ont toujours visé à promouvoir un développement harmonieux devant lutter contre la tyrannie de la pauvreté et restaurer la dignité des laissés pour compte et des victimes, toujours plus nombreuses, de conflits, d'extrémismes ou encore de catastrophes naturelles.

Monaco a fait sien le devoir de s'adapter aux défis d'un développement urbain durable. Nous avons opté pour des solutions écologiquement rationnelles, notamment dans les domaines des transports et de l'efficacité énergétique, en privilégiant le cadre de vie et l'aménagement d'espaces verts, et nous nous sommes fixé un objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 50 % à l'horizon 2030 par rapport aux normes de 1990. Dans 15 ans, les trois quarts de la population mondiale vivront en zones urbaines et les pays en développement compteront parmi eux le plus de jeunes. Monaco est résolu à poursuivre l'effort de mobilisation auprès des jeunes, en leur offrant les opportunités nécessaires à leur réussite et assurer ainsi qu'ils participent à l'essor de nos pays.

Je me réjouis que la vocation du sport à promouvoir le développement durable ait été reconnue au sein de notre plan d'action car l'Assemblée connaît mon attachement aux valeurs du sport et à celles de l'Olympisme. Le sport au service du développement et de la paix est aujourd'hui indissociable du progrès de tout pays. Il unit et réunit, prévient et éduque. Il enseigne le respect de l'autre et la tolérance en invitant à donner le meilleur de soi-même. Ces qualités ne pourront qu'inciter les individus comme les peuples à se transcender pour transformer notre monde.

Dans ce partenariat mondial, je continuerai à m'impliquer personnellement en faveur d'océans sains et productifs, régulateurs du climat et garants de services écosystémiques. Se priver de la découverte de richesses encore inexplorées de la mer reviendrait à nier le potentiel inexploité de l'être humain.

Tels les membres d'un équipage affrontant l'immensité océanique, notre capacité à atteindre les cibles que nous nous sommes fixées se mesurera aux progrès des plus faibles. Ayons le courage et donnons-nous les moyens de ne pas décevoir ceux qui voient toujours en l'océan une mer d'espoir. C'est la clef de notre survie, mais plus encore la responsabilité qui est la nôtre d'œuvrer à l'édification d'un monde plus

équilibré, plus juste, plus durable. Ainsi que l'écrivait Charles Baudelaire :

« Homme libre, toujours tu chériras la mer!

La mer est ton miroir; tu contemples ton âme... »

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Prince souverain de Monaco de sa déclaration.

S. A. S. le Prince Albert II de Monaco est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté à la tribune.

Le Président Anastasiades (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, nous – le monde – ouvrons un nouveau chapitre de notre histoire, un chapitre d'espoir et d'optimisme pour l'être humain et pour la planète; un chapitre décrivant un avenir dans lequel les valeurs démocratiques, le respect des droits de l'homme, de l'état de droit et de l'environnement seront les principes centraux qui nous guideront sur la voie du développement durable.

Le document final dont nous sommes saisis, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (résolution 70/1), constitue, de la part de la communauté internationale, une réalisation monumentale. C'est l'aboutissement d'un processus de consultation sans précédent qui a duré près de trois ans. Tous les États Membres de l'ONU, la société civile, le secteur privé, les acteurs et les organisations régionaux, ainsi que des citoyens ordinaires qui s'intéressent de près à cette noble cause, y ont participé. Nous sommes fiers de cette réalisation, car elle incarne les nobles principes d'un multilatéralisme efficace et d'une coopération étroite entre les pays du monde. Nous renouvelons notre engagement à mener à bon terme le travail inachevé dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Chypre a participé activement à ce processus de deux ans, en vue de l'élaboration des 17 objectifs et 169 cibles de développement durable. Avec nos deux partenaires, Singapour et les Émirats arabes unis – que nous tenons à remercier de cette tribune pour leur esprit d'équipe et leur coopération – nous

avons apporté une contribution non négligeable à cette réalisation extraordinaire.

Nous notons avec fierté que le Programme universel que nous allons adopter à ce Sommet est véritablement ambitieux et non exclusif, et qu'il est axé sur l'élimination de la pauvreté et le développement durable. Il concilie, de façon globale et intégrée, les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Il marque un changement de mentalité et d'attitude à l'égard de nos ressources naturelles et de la façon dont nous les utilisons. Il place l'être humain au centre des efforts de développement. Il promeut la prospérité et le bien-être humains, la paix et la justice, et l'on s'y engage à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre, et à favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il entérine le plein respect des droits de l'homme, de l'état de droit et des principes du droit international et de la bonne gouvernance. C'est un programme qui nous concerne tous – chaque pays du monde et chaque citoyen de la planète.

Ces principes fondamentaux constituent les fondements de la paix et de la stabilité à l'intérieur des pays et entre les pays, et sont des conditions préalables à la mise en œuvre du nouveau programme de développement pour l'après-2015. L'accord d'Addis-Abeba sur le financement du développement et les efforts visant à parvenir à un accord mondial et juridiquement contraignant à Paris en décembre prochain sont des éléments essentiels de ce Programme et des facteurs déterminants de sa mise en œuvre. Les changements climatiques représentent un défi mondial auquel il convient d'accorder la plus haute priorité, en raison de leurs effets graves et multidimensionnels sur l'humanité et la planète. Ils doivent être un élément central du Programme 2030, vu leur importance et leur caractère transversal s'agissant de la mise en œuvre de tous les objectifs de développement durable. Chypre s'engage, au niveau national et en tant que membre de l'Union européenne, à mettre en œuvre les objectifs et les cibles énoncés dans le Programme, au niveau national et international.

Pour terminer, je voudrais adresser nos sincères remerciements et nos chaleureuses félicitations aux deux co-facilitateurs des négociations intergouvernementales, Macharia Kamau, du Kenya, et David Donaghue, de l'Irlande, pour leur ardeur au travail, pour leur leadership mobilisateur et pour ces résultats extraordinaires. Alors que les yeux du monde sont braqués sur nous, nous

faisons la promesse que d'ici à 2030, nous aurons bâti un monde meilleur, plus prospère et pacifique, un monde durable, équitable et juste. Nous le devons à nos enfants et aux générations futures.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République de Chypre de sa déclaration.

M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté à la tribune.

Le Président Rouhani (*parle en farsi; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : D'emblée, je voudrais exprimer mes plus vifs regrets à la suite de l'incident tragique survenu à La Mecque mercredi dernier, qui a touché des milliers de musulmans, y compris des Iraniens. Je présente mes sincères condoléances aux nombreuses familles qui pleurent la disparition de leurs proches suite à cet événement tragique et demande que des soins soient apportés rapidement aux blessés et qu'une enquête soit menée sur les causes de cet incident et d'autres incidents similaires survenus au cours du pèlerinage à La Mecque cette année.

Les problèmes environnementaux nous ont appris, à nous, humains vivant sur la planète Terre, que nous sommes tous logés à la même enseigne. Les actions des autres ont également un impact sur notre destin, et nous ne pouvons pas être assurés de notre paix et de notre sécurité quand nous ne prêtons pas attention à la façon dont vivent les autres. En fait, sans une vaste coopération aux niveaux national, régional et international, il sera très difficile de réaliser les objectifs de développement durable. Cette coopération doit tenir compte de notre destin commun et de notre engagement commun à assumer les responsabilités importantes qui sont les nôtres en tant qu'êtres humains.

Un destin commun exige un but commun, mais cela ne signifie pas que nous avons tous les mêmes responsabilités ou des responsabilités égales. En réalité, il serait impossible d'atteindre les objectifs de développement durable pour l'après-2015 sans prendre en compte les responsabilités des États et leur rôle

dans le statu quo environnemental. Une telle omission entraînerait des débats stériles.

Comme je l'ai déclaré l'année dernière à la réunion au sommet sur les changements climatiques, la région d'Asie de l'Ouest est non seulement touchée par un réchauffement des conditions climatiques et les problèmes que posent les longues périodes de sécheresse, mais elle est également aux prises avec le fléau du terrorisme et de la violence extrémiste. En d'autres termes, la violence contre l'homme et la nature est une double calamité qui s'est abattue sur la région d'Asie de l'Ouest. Il y a deux ans, lorsque j'ai pris la parole sur la question de la lutte mondiale contre la violence et l'extrémisme violent, j'avais à l'esprit ces deux catastrophes et leurs incidences réciproques. Les terroristes, de fait, ont tendance à élargir et développer leurs activités dans des contrées défavorisées et endommagées par des catastrophes naturelles, et ils s'infiltrent comme un souffle à travers les frontières. Les groupes terroristes anéantissent tout espoir de réaliser les objectifs de développement durable, et la persistance de cette situation ne fait qu'aggraver la pauvreté et la destruction de l'environnement. Non seulement le terrorisme et la violence abîment l'environnement, mais ils effacent également le développement durable des programmes nationaux, forçant les pays à consacrer leurs ressources nationales à la lutte contre l'insécurité.

La République islamique d'Iran a contribué avec sérieux et efficacité à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Mon pays a participé activement à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et continuera de coopérer de manière constructive pour honorer ses engagements aux niveaux national, régional et international. En tant que Gouvernement soucieux de l'environnement, nous basons nos politiques sur une approche équilibrée entre le développement économique et la protection de l'environnement. La prise en compte accrue de l'environnement à tous les niveaux, l'intégration de l'environnement aux programmes scolaires, la redéfinition des politiques relatives à la construction de barrages, la réhabilitation des zones humides menacées et les efforts constants déployés pour préserver les lacs menacés ne sont que quelques exemples de notre attachement aux objectifs de développement durable.

Le processus qui s'est déroulé ces deux dernières années et l'accord conclu par la suite entre l'Iran et les cinq plus un sur la question du nucléaire

ont créé des conditions propices à la coopération régionale et internationale, notamment dans le domaine de la préservation de l'environnement. Nous sommes impatients de coopérer avec nos voisins pour promouvoir un développement régional durable sur la base d'une diplomatie environnementale active, de relations constructives avec les autres pays, du transfert de technologies et de compétences et de la participation à des activités scientifiques conjointes afin de jouer notre rôle dans la construction d'un monde plus viable et à l'abri des menaces environnementales.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République islamique d'Iran de sa déclaration.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, est escorté à la tribune.

Le Président Nyusi (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je tiens, pour commencer, à saluer tous les participants à la présente réunion de haut niveau et à remercier le Secrétariat de l'excellence des moyens mis à notre disposition, qui contribueront certainement à la réussite de la Réunion.

C'est pour moi un grand honneur et un privilège singulier que de participer – pour la première fois depuis mon élection à la tête de la destinée du Mozambique – au nom du peuple et du Gouvernement de mon pays, aux délibérations de ce Sommet consacré au programme de développement pour l'après-2015. De fait, la présente session marque le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, et elle marque également la date butoir fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'entrée dans une ère nouvelle d'action mondiale au service de l'humanité. Je saisis cette occasion pour saluer et féliciter tous ceux qui ont contribué à la rédaction de la résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Je fais l'éloge de ce processus, car le Mozambique a été l'un des 50 pays sélectionnés pour y participer et a eu la possibilité d'exposer ses vues, qui ont été prises en compte dans la rédaction du rapport final du Secrétaire général.

Reconnaissant que les pays n'ont pas atteint toutes les cibles définies pour 2015, nous saluons l'effort consenti pour incorporer au Programme les 17 objectifs et les cibles concernant lesquelles les attentes n'ont pas été satisfaites. Durant les 15 années consacrées à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), nous avons appris qu'il n'est possible d'obtenir les résultats attendus que si les objectifs mondiaux font partie intégrante des programmes nationaux de gouvernance. Nous avons appris que cela est possible si on prend l'initiative de mobiliser et d'impliquer toutes les parties prenantes aux fins d'une action collective. Nous avons pris conscience de la nécessité de renforcer la coordination afin que les mesures que nous prenons soient centrées sur la population, qui est le plus important capital de nos pays. Nous avons appris qu'il importe de renforcer la capacité à surveiller et évaluer les progrès à chaque étape de la mise en œuvre.

Dans ce contexte, je tiens à souligner les progrès accomplis par le Mozambique dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'expansion des voies d'accès à l'éducation, qui nous a permis de scolariser 80 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire. Nous menons une gouvernance axée sur la sensibilisation des communautés, principalement dans les zones rurales. Nous avons lutté contre la diminution du taux de fréquentation scolaire des filles, et cela nous a permis de trouver un équilibre en matière d'accès des garçons et des filles à l'enseignement primaire. Depuis 2000, année de l'adoption de la Déclaration du Millénaire, nous avons réduit le taux de mortalité des nourrissons âgés de moins d'un an de 100 à 64 décès pour 1 000 naissances vivantes. Pour ce qui est de la mortalité infantile, le taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans est passé d'environ 150 à 97 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Lors de mon investiture en janvier, j'ai confirmé que nous serions à la tête d'un gouvernement soucieux des générations futures. Les progrès réalisés concernant les indicateurs que je viens de mentionner sont dus à toute une série de programmes de développement humain et social mis en œuvre par le Gouvernement. C'est aussi en vertu de cet objectif que nous continuons de nous concentrer sur la promotion de la santé sexuelle et procréative et des droits des adolescents et des jeunes, ce qui se traduit par une meilleure espérance de vie. Nous sommes également intervenus pour améliorer l'accès à l'éducation, au système de santé et à d'autres droits de l'homme garantis par l'État. Nous pensons que

le renforcement de ce genre de synergies sera essentiel pour garantir le succès de la mise en œuvre de notre programme de développement durable.

Pour conclure la première allocution qui m'était donnée de faire ici, je tiens à dire que mon pays s'engage activement à profiter de l'occasion de la mise en œuvre du Programme 2030 pour institutionnaliser le facteur « population » en tant qu'élément essentiel de notre développement. De même, je réaffirme l'attachement de notre gouvernement aux principes de cette organisation internationale.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Mozambique de sa déclaration.

M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Sultan et Yang Di Pertuan du Negara Brunéi Darussalam.

Le Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah, Sultan et Yang Di Pertuan du Negara Brunéi Darussalam, est escorté à la tribune.

Le Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir que d'être ici en cette heureuse occasion qui témoigne de notre volonté sans faille d'améliorer les conditions de vie de nos peuples. Préparer un plan d'action mondial qui soit acceptable pour tous n'a pas été une tâche facile. Je tiens donc à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi que toute son équipe, pour le dévouement dont ils ont fait montre afin d'aider les États Membres à élaborer et adopter le programme de développement pour l'après-2015 (résolution 70/1).

Puisque nous célébrons cette année le soixante-dixième anniversaire de l'ONU, il est particulièrement opportun pour nous de faire le point sur le travail réalisé depuis le Sommet du Millénaire de l'an 2000, et dans le même temps de nous projeter au-delà de 2015. Les résultats obtenus jusqu'ici en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement me paraissent encourageants. Il y a eu un recul de l'extrême pauvreté dans le monde, un plus grand accès à l'enseignement primaire dans les régions en développement, et une amélioration de la santé maternelle et infantile. Ces résultats prouvent qu'adopter une démarche ciblée est à

la fois pragmatique et réalisable. Dans le même temps, on constate que les progrès sont inégaux à travers le monde, ce qui signifie qu'il reste beaucoup à faire. C'est pourquoi je me félicite que le Secrétaire général ait présenté un nouveau programme de développement comprenant des cibles s'inspirant des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en en ajoutant de nouvelles afin de remédier aux insuffisances constatées au fil des 15 dernières années.

Il est rassurant de voir que les objectifs de développement durable sont universels, exhaustifs et axés sur l'être humain et mettent l'accent sur l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. Pour atteindre ces objectifs, nous devons renforcer notre action individuelle mais aussi collective. En outre, nous devons travailler en partenariat en renforçant nos capacités, en apprenant de nos expériences respectives et en mettant en commun nos meilleures pratiques. Une tâche ardue nous attend, mais j'ai bon espoir que, grâce à notre ferme engagement, nous serons en mesure de nous en acquitter. C'est la raison pour laquelle le Brunéi Darussalam a toujours attaché une grande valeur à sa coopération avec les partenaires extérieurs, tant au niveau bilatéral que multilatéral.

Nous espérons sincèrement continuer de renforcer nos liens avec diverses institutions spécialisées des Nations Unies afin qu'elles appuient nos plans nationaux de développement, lesquels s'inscrivent dans le droit fil des objectifs de développement durable. Nous attachons également une grande importance aux travaux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en vue d'instaurer une Communauté de l'ASEAN avant 2016. D'ici à la fin de l'année, l'ASEAN adoptera sa propre vision pour l'après-2015, qui viendra compléter et étayer le programme de développement mondial.

Notre tâche consiste aujourd'hui à nous employer à passer des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable, notamment dans les pays en développement. Je suis également d'accord avec le choix des domaines qui sont mis en exergue dans le document et qui présentent des difficultés particulières pour nous. Je reconnais que nous avons tous des priorités et des visions différentes. Mais une chose que nous avons en commun, c'est notre volonté de placer le développement durable au cœur de nos efforts afin d'offrir une vie meilleure à nos peuples. Ces efforts impliquent notamment de faire reculer la pauvreté, de réduire les inégalités, de promouvoir un enseignement de qualité, de faire face aux changements

climatiques et de parvenir à l'égalité entre les sexes. Les objectifs de développement durable doivent avoir un sens pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant.

Il est particulièrement crucial d'y associer notre jeunesse, car c'est elle qui héritera du nouveau Programme. Je me félicite vivement que ce dernier souligne, à juste titre, l'importance de la jeunesse. En outre, il servira de tremplin à l'autonomisation des jeunes grâce à des initiatives comme la garantie d'un accès universel à une éducation de qualité.

Il est essentiel d'investir dans les populations pour parvenir à l'avenir que nous voulons. Nous aspirons tous à créer un monde meilleur pour nos peuples et pour les générations à venir. Nous devons agir avec urgence et audace, et notre nouveau programme constituera une excellente feuille de route pour nous aider à aller de l'avant. Pour réussir, nous devons également veiller à maintenir la paix et la stabilité. J'ai donc le plaisir d'appuyer l'adoption de ce programme de développement pour l'après-2015, dont le succès ne fait à nos yeux aucun doute.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sultan et Yang Di Pertuan du Negara Brunéi Darussalam de sa déclaration.

Le Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah, Sultan et Yang Di Pertuan du Negara Brunei Darussalam, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique populaire lao.

M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao, est escorté à la tribune.

Le Président Sayasone (*parle en lao; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens à féliciter sincèrement les Coprésidents de leur nomination à la présidence du présent Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. Je voudrais également féliciter le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, de la direction qu'il imprime à l'Organisation et de l'appui qu'il a apporté ces dix dernières années en vue d'une coopération efficace au développement.

Il y a 15 ans, les dirigeants de la planète ont adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et les objectifs du Millénaire pour le développement

(OMD), qui visaient à réduire la pauvreté dans le monde, à fournir un accès universel à l'éducation primaire, à promouvoir l'égalité entre les sexes, à améliorer la santé de la mère et de l'enfant, à veiller à la viabilité environnementale; et à renforcer le partenariat mondial pour le développement. Tels sont les objectifs que nous nous sommes efforcés d'atteindre d'ici la fin de cette année. Il est à noter qu'au cours des quinze dernières années, nous avons pu accomplir des progrès dans de nombreux domaines. La pauvreté dans le monde a reculé de façon notable, l'égalité entre les femmes et les hommes a augmenté, le nombre d'enfants non scolarisés a chuté de près de moitié et aussi bien le taux de mortalité de l'enfant que le taux de mortalité maternelle se sont considérablement améliorés.

Néanmoins, seules quelques cibles arrêtées par les dirigeants de la planète ont été atteintes. À ce jour, plus de 800 millions de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté, quelque 57 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés et le fossé qui sépare les riches et les pauvres continue de s'élargir. Les pays en développement ayant les moyens d'atteindre les OMD ont été malheureusement touchés par les crises économique et financière mondiales, par les troubles politiques qui se sont produits dans de nombreux endroits, ainsi que par les catastrophes naturelles qui font peser une menace constante sur de nombreux pays, ce qui a entravé les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des objectifs.

En République démocratique populaire lao, de grands efforts ont été déployés au fil des ans pour intégrer les OMD à nos plans nationaux de développement socioéconomique. Tout au long des cinq dernières années, en particulier, la République démocratique populaire lao a mis en œuvre son septième plan quinquennal de développement socioéconomique national (2011-2015), qui entre maintenant dans sa dernière phase. En vertu de ce plan, une attention particulière a été accordée à la réduction de la pauvreté au sein de notre population. En conséquence, le taux de pauvreté est tombé de 48 %, chiffre enregistré en 1990, à 23 % en 2012-2013. On estime que le taux de pauvreté devrait continuer de chuter en 2015. Parallèlement, la République démocratique populaire lao s'est également fixé comme objectif d'élargir sa coopération économique et de renforcer les capacités du secteur privé, en vue de maintenir une croissance économique soutenue et stable de 8 % par an.

Dans le secteur social, l'éducation s'est notablement améliorée, avec un taux net de scolarisation en primaire de 98,5 % en 2014, par rapport aux 84 % enregistrés en 2005. Il convient de noter que cette année la République démocratique populaire lao a achevé la mise au point de son programme national d'équivalence dans le primaire. De même, les services de santé du pays se sont également améliorés. Le nombre d'hôpitaux et de dispensaires a augmenté aussi bien en quantité qu'en qualité. En outre, le Gouvernement lao a décidé d'instituer la gratuité des soins de santé aussi bien au niveau central qu'au niveau local.

Le programme de développement pour l'après-2015 que nous avons adopté hier revêt une grande importance pour les pays en développement, et surtout pour les pays les moins avancés (PMA) et les pays en situation particulière. La République démocratique populaire lao approuve et appuie pleinement les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles. Au niveau national, nous intégrerons ces objectifs et ces cibles à notre programme Vision 2030, à notre stratégie décennale de développement socioéconomique (2016-2025) et à notre huitième plan quinquennal de développement socioéconomique national (2016-2020). Le huitième plan national est considéré comme un plan ambitieux visant à garantir la stabilité politique, la paix et l'ordre social ainsi que la réduction de la pauvreté, en vue de permettre à terme au pays de quitter le statut de PMA en 2020.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, des ressources suffisantes et un mécanisme de mise en œuvre sont d'une importance primordiale. C'est pourquoi je propose que la communauté internationale définisse des mesures claires et concrètes, ainsi que les mécanismes et l'appui financier qui s'imposent pour la réalisation efficace de nos objectifs.

En conclusion, je voudrais exprimer nos vifs remerciements et notre profonde reconnaissance à la communauté internationale, aux pays amis et aux organisations internationales pour leur appui constant et pour l'assistance fournie à la République démocratique populaire lao pendant toutes ces années, et j'espère que cet inestimable appui se poursuivra à l'avenir. Je souhaite au Sommet un succès retentissant.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République démocratique populaire lao de son allocution.

M. Shoummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Corée.

M^{me} Park Geun-Hye, Présidente de la République de Corée, est escortée à la tribune.

La Présidente Park (*parle en coréen; texte anglais fourni par la délégation*) : Au présent Sommet, nous avons officiellement adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui représente notre vision pour l'avenir de l'humanité. Nous avons fait un pas historique sur la voie d'une société dans laquelle personne n'est laissé pour compte et d'un avenir pour la planète où l'homme et la nature coexistent harmonieusement.

Je rends hommage au Secrétaire général Ban Ki-moon et à tous les gouvernements qui ont travaillé d'arrache-pied pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je salue leur ardeur au travail.

Je suis convaincue que l'avenir envisagé dans le Programme 2030 devrait aller au-delà des simples idéaux; il doit être traduit en objectifs concrets que nous devons être sûrs d'atteindre, tant pour nous que pour les futures générations. Conscients de la responsabilité historique qui nous incombe puisqu'il s'agit d'un engagement solennel vis-à-vis de la prochaine génération, nous devons tous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre en œuvre, en toute bonne foi, les 17 objectifs de développement énoncés dans ce nouveau Programme.

Dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, j'estime que nous devons tenir compte de certains éléments importants.

Tout d'abord, le processus d'élaboration et d'application d'une stratégie de développement doit être axé sur l'être humain, et nous devons accorder la priorité politique à l'avènement d'un développement équilibré qui concilie ses dimensions économique, sociale et environnementale. En outre, puisque la mise en œuvre des objectifs de développement durable est à la fois un investissement dans l'avenir et un moteur du changement social, les pays doivent pleinement mobiliser toutes les ressources à leur disposition pour les concrétiser, tout

en élaborant des plans de mise en œuvre qui soient compatibles avec leur situation nationale.

Nous devons également respecter strictement les principes d'une gouvernance démocratique et efficace, de l'état de droit, des droits de l'homme et de l'égalité des sexes qui, tous, représentent les fondations institutionnelles de la réalisation des objectifs de développement durable. Même si les gouvernements sont les chefs de file de l'application du nouveau Programme, le secteur privé et la société civile doivent eux aussi voir leur participation étendue.

La République de Corée est parvenue à l'industrialisation et à la démocratisation en à peine un demi-siècle, malgré les cendres de la guerre et l'épreuve d'une nation divisée. Nous puiserons activement dans cette précieuse expérience au moment d'intégrer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans notre stratégie nationale de développement et de renforcer nos contributions internationales.

Premièrement, la République de Corée inaugurerait officiellement, en 2016, l'Initiative « Une vie meilleure pour les filles », un programme d'aide publique au développement consacré à la santé et à l'éducation des filles les plus vulnérables dans les pays en développement, et prévoit d'apporter 200 millions de dollars à l'appui de cette initiative sur les cinq prochaines années. Assurer des services de santé et d'éducation aux générations futures, notamment aux filles, est l'investissement le plus porteur pour garantir un avenir durable.

Deuxièmement, nous allons développer la stratégie rurale « Saemaul Undong » de la Corée, qui a fait ses preuves, et en faire un nouveau modèle de développement des campagnes pour appuyer activement le progrès rural dans les pays en développement. Nous continuerons à coopérer avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation de coopération et de développement économiques pour partager comme il convient les données d'expérience et le savoir-faire accumulés dans le cadre de la stratégie Saemaul Undong, d'une manière qui soit adaptée aux situations et réalités en vigueur dans les pays en développement.

Troisièmement, la République de Corée entend accroître régulièrement ses contributions financières pour aider les pays en développement à poursuivre leurs progrès, et elle s'emploiera à améliorer la qualité de sa coopération pour le développement. La Corée

est la preuve irréfutable qu'une utilisation efficace des ressources affectées au développement et une coopération bien conçue peuvent avoir d'extraordinaires résultats.

À cet égard, le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, lancé en 2012, représente une plateforme utile pour accroître l'efficacité de la coopération mondiale en faveur du développement. La République de Corée continuera d'apporter son concours au Partenariat mondial, de manière qu'il puisse jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour optimiser la transparence de notre coopération au service du développement, nous allons également, l'an prochain, rejoindre officiellement l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Si nous voulons que le Programme 2030 devienne une réalité, il est impératif de se doter de mesures de suivi robustes et d'un dispositif d'examen. En tant que nation présidant le Conseil économique et social, la République de Corée fera montre d'un leadership constructif afin de contribuer à mettre en place un cadre d'examen solide et fiable.

Nous sommes au début d'un parcours de 15 années qui doit mener à la dignité humaine et à l'harmonie entre l'humanité et la nature. Ce n'est que si nous œuvrons tous de concert que ce voyage de toute l'humanité vers le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pourra être couronné de succès.

La République de Corée entend être un partenaire sur lequel il sera toujours possible de compter tout au long de ce parcours.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente de la République de Corée de son allocution.

M^{me} Park Geun-Hye, Présidente de la République de Corée, est escortée de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution par le Chef d'État par intérim de la Libye.

M. Agila Saleh Essa Gwaider, Chef d'État par intérim de la Libye, est escorté à la tribune.

M. Gwaider (Libye) (*parle en arabe; texte anglais fourni par la délégation*) : Pour commencer, je voudrais exprimer mes plus sincères félicitations à M. Mogens Lykkesoft à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session.

Nous nous réunissons aujourd'hui au plus haut niveau pour adopter un document historique important sur le développement durable qui concilie ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) est un programme d'action axé sur l'être humain. Nous nous basons aujourd'hui sur le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288, annexe), et sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000. Néanmoins, ce Programme est plus étendu et plus complet s'agissant des objectifs et cibles qu'il englobe, et plus encore pour ce qui est des domaines et des préoccupations qu'il aborde.

Pour passer des paroles aux actes et des programmes aux réalisations, nous devons systématiquement veiller à tenir compte des éléments suivants.

Premièrement, le Programme de développement durable ne pourra pas être mis en œuvre en l'absence de mécanismes d'application efficaces, en particulier s'agissant du financement nécessaire, lequel couvre les engagements pris par les pays développés dans le cadre de l'aide publique au développement. Cela implique la création de partenariats véritables, l'encouragement du secteur privé et d'autres dispositifs, comme le souligne le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté en juillet à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Il s'agira également de mettre en avant le droit des peuples au développement, le transfert de technologie, le renforcement des capacités, la coordination et la coopération internationale.

Il conviendra, durant le processus d'élaboration des indicateurs spécifiques visant à mesurer les progrès accomplis en 2016, de veiller à respecter la souveraineté des peuples, leurs religions et leurs cultures, ainsi que leurs priorités nationales, et de ne pas imposer des concepts qui n'ont pas l'objet d'un accord universel, et ce, quelle que soit la nomenclature retenue.

Il est souligné, dans les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, que nul ne doit être laissé pour compte. Or le peuple palestinien continue de souffrir sous l'occupation étrangère et de subir un siège, sans pouvoir jouir de ses droits légitimes. Est-il exact alors de dire que nous aspirons au développement durable et global du peuple palestinien, dans ces conditions?

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, nous

devrons relever de nombreux défis, dont le défi sécuritaire est peut-être le plus important. Il ne peut y avoir de développement sans sécurité et de sécurité sans développement. Cela nous oblige, au sein de la communauté internationale, à coopérer face à la menace du terrorisme qui sévit partout dans le monde et à nous attaquer à ses causes profondes et non pas seulement à ses phénomènes. Notre lutte contre le terrorisme doit être multidimensionnelle, pour comprendre les champs économique, politique, culturel, social et de la sécurité.

La Libye a consenti un immense effort pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et s'est attachée à les incorporer dans ses programmes de développement. Toutefois, ils n'ont pu être pleinement mis en œuvre en raison de l'instabilité politique et de l'anomie dans le pays. Les autorités libyennes aspirent ardemment au retour de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le pays pour que le Gouvernement puisse reprendre ses travaux directement à partir de la capitale, Tripoli, et élaborer un plan national à long terme conforme aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030, et respectueux des spécificités religieuses et culturelles et des priorités nationales. Nous espérons également obtenir de l'aide des pays amis pour soutenir les efforts déployés en faveur de la stabilité en Libye dans la marche du pays vers la démocratie, et pour que le Gouvernement bénéficie d'un appui aux fins de la reconstruction et du redémarrage des institutions nationales, notamment les organes de sécurité et les institutions militaires.

Je ne peux manquer de souligner ici les réserves formulées par ma délégation sur certains des objectifs, des cibles, et des interprétations de certains concepts contenus dans le document final dont nous sommes saisis. Nous demandons que ces réserves et interprétations soient considérées comme faisant partie intégrante de la position de la Libye à l'égard du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour terminer, je tiens à lancer un appel aux États vers lesquels ont été passés en contrebande des avoirs provenant de Libye pendant la période de l'ancien régime, afin qu'ils révèlent où se trouvent ces fonds et aident à les restituer à la Libye de toute urgence. Ces avoirs sont la propriété exclusive et légitime du peuple libyen. La Libye aurait grandement à bénéficier de ces ressources pour le financement de ses programmes de développement et la remise en état de ses infrastructures.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Chef d'État par intérim de la Libye de son allocution.

M. Agila Saleh Essa Gwaidar, Chef d'État par intérim de la Libye, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de l'Émir de l'État du Koweït.

S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.

Le cheik Al-Sabah (*parle en arabe*) : J'ai plaisir à vous féliciter de votre nomination à la présidence du présent Sommet et à vous souhaiter plein succès dans la conduite des travaux de ce Sommet, afin que nous puissions réaliser ce à quoi nous aspirons tous. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, des efforts exceptionnels qu'il a déployés et de l'important rapport qu'il nous a présenté.

La tenue de ce sommet historique sans précédent coïncide avec le soixante-dixième anniversaire de la création de cette organisation prestigieuse dont nous sommes tous fiers des réalisations au cours des dernières décennies; elles ont permis de renforcer les liens de coopération internationale dans divers domaines et ce, sur fond de défis et de crises importants.

Les 17 objectifs de développement durable que nous avons adoptés au présent Sommet (résolution 70/1), dans leur triple dimension économique, sociale et environnementale, constituent un socle à partir duquel soutenir les aspirations internationales en matière de développement. Le développement durable que nous appelons de nos vœux dans le cadre des Objectifs doit faire face à des défis importants en raison des comportements de l'être humain à travers les âges ainsi que des effets des catastrophes naturelles et du réchauffement climatique, qui augmentent d'autant le poids de nos responsabilités.

La réalisation des objectifs de développement durable passe par un recours à des mécanismes de financement innovants et prévisibles permettant de répondre aux exigences et aux besoins de développement dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, et ce, afin d'éliminer la pauvreté d'ici à 2030 grâce à une action collective à l'échelon international et à un partenariat mondial efficace, conforme au principe d'une responsabilité commune, mais différenciée. À cet égard, l'État du

Koweït tient à mettre l'accent sur la nécessité que les pays développés honorent leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement aux pays en développement, en vertu des engagements pris par la communauté internationale dans le sens d'un financement durable.

L'État du Koweït a constamment tenu à assumer ses responsabilités sur le plan régional et international en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en travaillant au règlement et à l'examen des problèmes de manière positive et efficace. Mon pays a accueilli au cours des dernières années un certain nombre de conférences de haut niveau consacrées aux questions économiques, humanitaires et de développement et lancé plusieurs initiatives visant à renforcer le partenariat et la coopération en matière de développement et d'aide humanitaire, et il assure le suivi des progrès et des mécanismes de mise en œuvre de ces initiatives afin de veiller à atteindre les objectifs fixés.

L'État du Koweït n'a ménagé aucun effort afin de fournir une aide au développement aux pays en développement et aux pays les moins avancés par l'entremise de ses différentes institutions, notamment le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, en accordant des prêts et des subventions à des conditions de faveur afin d'établir l'infrastructure de ces pays. Mon pays a ainsi versé dans les dernières années une aide au développement s'élevant en moyenne à 2,1 % de son produit intérieur brut, soit plus du double du pourcentage convenu à l'échelle internationale.

C'est pour nous une source de fierté que le Koweït, pourtant lui-même situé dans la catégorie des pays en développement, figure à la première place des pays fournisseurs d'aide humanitaire en 2014, d'après le rapport sur l'aide humanitaire mondiale publié chaque année par l'organisation Global Humanitarian Assistance – nom d'une initiative en faveur du développement –, avec une aide totale correspondant à 0,24 % de son produit intérieur brut, soit le chiffre le plus élevé parmi les pays donateurs dans le monde.

Le total de l'aide fournie s'est chiffré à 0,20 % du produit intérieur brut (PIB) du Koweït, soit le taux le plus élevé du PIB consacré à l'aide parmi les pays donateurs du monde.

L'ONU reste le mécanisme idéal pour débattre des questions qui occupent le monde. Notre succès pour ce qui est de la réalisation du développement durable

nous appelle l'importance des responsabilités que nous devons assumer dans ce monde.

Enfin, je remercie les membres de l'Assemblée de leur attention et leur souhaite un plein succès dans leurs travaux.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier l'Émir de l'État du Koweït de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Le Cheikh Sabah al-Ahmed al-Jaber al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des Conseils d'État et des ministres de la République de Cuba.

M. Raúl Castro Ruz, Président des Conseils d'État et des ministres de la République de Cuba, est escorté à la tribune.

Le Président Castro Ruz (*parle en espagnol*) : L'instabilité dans de nombreuses régions du monde provient de la situation de sous-développement où vivent deux tiers de la population mondiale.

Les progrès réalisés, 15 ans après l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement, sont insuffisants et inégalement répartis. Dans de nombreux cas, des niveaux inacceptables de pauvreté et d'inégalité sociale persistent, y compris dans les nations industrialisées. Le fossé entre le Nord et le Sud et la polarisation des richesses continuent de croître. Nous constatons que nous sommes encore bien loin d'avoir une véritable association mondiale en faveur du développement.

Aujourd'hui, quelque 2,7 milliards d'êtres humains vivent dans la pauvreté. Le taux mondial de mortalité infantile chez les enfants de moins de 5 ans dans les pays en développement est bien plus élevé que dans les pays développés, et la mortalité maternelle dans les régions en développement est 14 fois plus importante que dans les pays riches. Au milieu de la crise économique et financière, les riches et les multinationales continuent de s'enrichir, tandis que le nombre de pauvres continue d'augmenter de manière dramatique, ainsi que les chômeurs et les sans-logis du fait des politiques cruelles dites « d'austérité ». Des vagues de migrants désespérés arrivent en Europe, fuyant la misère et les conflits provoqués par d'autres.

Les moyens nécessaires à l'application du Programme, en l'absence d'engagements quantifiables et d'échéanciers, ne sont pas à la mesure des 17 objectifs de développement durable. Si nous voulons un monde habitable, de paix et de concorde entre les nations, de démocratie, de justice sociale, de dignité et de respect des droits de tous les hommes, nous devons prendre au plus tôt des engagements concrets en matière d'aide au développement et régler le problème de la dette – une dette déjà remboursée plusieurs fois. Nous devons mettre en place une autre architecture financière internationale, éliminer le monopole technologique du savoir et changer l'ordre économique international en place. Les nations industrialisées doivent accepter leur dette historique et rétablir le principe de responsabilités communes mais différenciées.

Le manque de ressources ne saurait servir de prétexte alors que 1 700 millions de dollars sont investis chaque année dans les dépenses militaires. Et si ces dépenses ne sont pas réduites, ni le développement ni une paix stable et durable ne seront possibles.

Le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis, l'ouverture d'ambassades et les changements politiques annoncés par le Président Barack Obama vis-à-vis de notre pays constituent un progrès notable et ont rallié l'appui généralisé de la communauté internationale. Mais le blocus économique, financier et commercial contre Cuba est toujours en vigueur, un blocus qui, depuis plus d'un demi-siècle, est source de souffrances et de privations pour le peuple cubain, est le principal obstacle au développement économique de notre pays, affecte d'autres pays de par sa portée extraterritoriale et continue de nuire aux intérêts des citoyens et des entreprises des États-Unis. Cette politique est rejetée par 188 États Membres de l'ONU qui exigent qu'il y soit mis fin.

Néanmoins, Cuba a réalisé les objectifs du Millénaire pour le développement et étendu sa coopération à d'autres pays en développement dans divers secteurs, ce que nous continuerons à faire dans la limite de nos modestes capacités. Nous ne renoncerons jamais à la dignité, à la solidarité humaine et à la justice sociale qui forment les convictions profondes de notre société socialiste.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président des Conseils d'État et des ministres de la République de Cuba pour sa déclaration.

M. Raúl Castro Ruz, Président des Conseils d'État et des ministres de la République de Cuba, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République populaire de Chine.

M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, est escorté à la tribune.

Le Président Xi Jinping (*parle en chinois*) : C'est un grand plaisir pour moi que de participer à ce Sommet. En ce soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, cette réunion, ici à New York, des dirigeants du monde venus tracer la voie future du développement, est d'une grande importance.

Pour tous les peuples du monde, le développement est synonyme de survie et d'espoir, de dignité et de droits. C'est dans cet esprit que nous avons formulé les objectifs du Millénaire pour le développement il y a 15 ans de cela, en vue d'améliorer la vie de centaines de millions de personnes partout dans le monde. Au cours de ces 15 années, nous avons assisté à la fois à la poursuite de la croissance mondiale et aux graves effets de la crise financière internationale, ainsi qu'à la progression généralisée des pays en développement et à la persistance du déséquilibre entre le Nord et le Sud en matière de développement.

Si nous nous réjouissons que plus d'1,1 milliard de personnes soient aujourd'hui sorties de la pauvreté, nous ne pouvons qu'être extrêmement préoccupés par le fait que plus de 800 millions d'autres continuent de se coucher le soir le ventre vide. Au niveau mondial, la paix et le développement restent les thèmes dominants de notre époque. Relever efficacement les divers défis mondiaux qui se posent à nous passe nécessairement par la paix et le développement. Compte tenu de la multitude des défis et des difficultés, nous devons considérer le développement comme la clef du problème, car ce n'est que grâce au développement que nous pourrions éliminer les causes profondes des conflits, protéger les droits et satisfaire l'espoir ardent des peuples en un avenir meilleur.

Le programme de développement pour l'après-2015 (résolution 70/1) qui vient d'être adopté constitue une feuille de route pour le développement mondial et ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération internationale au service du développement. Nous devons considérer le Programme de développement durable

comme un point de départ pour définir un nouveau cap de développement, équitable, ouvert, global et mû par l'innovation au service du développement de tous les pays. Nous devons veiller à ce que le développement soit équitable et faire en sorte que tout le monde puisse y avoir accès. Tous les pays devraient pouvoir participer et contribuer au développement mondial et en bénéficier. Le développement ne doit pas être possible pour un pays ou un petit groupe de pays et inatteignable pour d'autres. Les capacités et les succès des pays en matière de développement peuvent varier, mais tous ont une responsabilité commune bien que différenciée à l'égard de ces objectifs communs. Il importe d'améliorer la gouvernance économique mondiale, d'accroître la représentation et d'entendre davantage la voix des pays en développement, et de donner à tous les pays le droit de prendre part sur un pied d'égalité à la prise de décisions au niveau international.

Nous devons veiller à ce que le développement soit ouvert afin que toutes les parties profitent de ses bienfaits. Avec la mondialisation croissante de l'économie, tous les pays devraient pouvoir pleinement tirer parti des possibilités de développement et les facteurs de production devraient pouvoir circuler plus librement et sans entrave à travers le monde. Il est primordial que tous les pays respectent le système commercial multilatéral grâce à une économie ouverte, et en partagent les avantages grâce à la concertation et à la collaboration. Nous devons respecter nos choix respectifs en matière de développement, échanger nos expériences et faire en sorte que nos chemins convergent lorsqu'ils sont couronnés de succès afin de faire profiter nos peuples des riches fruits du développement.

Nous devons promouvoir le développement dans tous les domaines afin qu'il puisse s'appuyer sur des bases plus solides. Au bout du compte, le développement servira les peuples. Dans nos efforts pour éliminer la pauvreté et améliorer les moyens de subsistance des populations, nous devrions avant tout veiller à l'équité et à la justice sociale, afin de garantir que tout le monde aura accès aux possibilités et aux bienfaits offerts par le développement. Nous devons nous efforcer de coordonner le développement économique, social et environnemental et de parvenir à une cohabitation harmonieuse entre l'être humain et la société et entre l'être humain et la nature. Pour tirer pleinement parti de toutes les possibilités de développement, il faut que celui-ci soit mû par l'innovation, qui a déjà produit de puissants moteurs de développement. Les problèmes qui se posent dans les processus de développement ne

peuvent être réglés que par le développement. Tous les pays devraient rechercher dans la réforme et l'innovation les moyens d'améliorer leur potentiel de développement, de créer des moteurs de croissance plus puissants et d'accroître leur compétitivité.

Les objectifs énoncés dans le programme de développement pour l'après-2015 que nous nous sommes solennellement engagés à atteindre placent la barre très haut. On dit souvent que la valeur d'un projet réside dans sa mise en œuvre. Je demande donc à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre conjointement le Programme 2030 et de s'employer à instaurer une coopération qui profite à tous.

Premièrement, nous devons renforcer les capacités de développement. En dernière analyse, chaque pays est responsable de son propre développement. Comme nous le disons en Chine, on doit manger en fonction de la taille de son estomac et s'habiller selon sa corpulence. Il faut donc que chaque pays formule sa stratégie de développement en fonction de ses ressources et de sa situation. La communauté internationale se doit d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités et de leur fournir un appui et une assistance adaptés à leurs besoins véritables.

Deuxièmement, nous devons améliorer le climat international de développement. La paix et le développement vont de pair. Les pays doivent travailler de concert pour maintenir la paix internationale, promouvoir le développement grâce à la paix et enraciner la paix grâce au développement. Un environnement institutionnel extérieur sain est indispensable pour inscrire le développement dans la durée. Les institutions financières internationales doivent donc accélérer la réforme de leur gouvernance et les organismes multilatéraux de développement doivent accroître les ressources pour le développement.

Troisièmement, en ce qui concerne les partenariats au service du développement, les pays doivent honorer leurs engagements et s'acquitter de leurs obligations en temps voulu. La communauté internationale, tout en maintenant les partenariats Nord-Sud comme principale forme de coopération, doit s'employer à approfondir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et doit encourager le secteur privé et d'autres acteurs à jouer un plus grand rôle dans ces partenariats.

Quatrièmement, afin de renforcer les mécanismes de coordination au service du développement, les

pays doivent coordonner davantage leurs politiques macroéconomiques de manière à éviter autant que possible les effets de contagion nocifs. Les organisations régionales doivent accélérer leurs processus d'intégration et de manière générale accroître leur compétitivité en faisant en sorte que leurs avantages interrégionaux se complètent mutuellement. Quant à l'ONU, elle doit continuer de jouer le rôle de chef de file qui est le sien.

Au cours des 30 années environ qui se sont écoulées depuis qu'elle a emprunté la voie de la réforme et s'est ouverte, la Chine a suivi une trajectoire de développement qui présente des caractéristiques chinoises distinctes et a été choisie en fonction des conditions nationales. En sortant 439 millions de personnes de la pauvreté et en réalisant des progrès remarquables dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la condition de la femme, la Chine a concrètement atteint les objectifs du Millénaire pour le développement. Le développement du pays n'a pas seulement permis d'améliorer les conditions de vie de plus d'1,3 milliard de Chinois, il a aussi donné un grand élan au développement mondial. Depuis plus de 60 ans, la Chine prend une part active à la coopération internationale au service du développement. Nous avons fourni à 166 pays et organisations internationales une aide d'une valeur de près de 400 milliards de yuan et plus de 600 000 agents de nos services d'assistance, dont plus de 700 ont sacrifié leur vie au service du développement d'autres pays.

À l'avenir, la Chine va continuer de suivre la bonne approche consistant à placer la justice au-dessus des intérêts et se joindra aux autres pays pour, dans un effort concerté, réaliser le programme de développement pour l'après-2015. À cette égard, je tiens à annoncer que la Chine va créer un fonds d'assistance à la coopération Sud-Sud, qui sera doté d'un budget initial de 2 milliards de dollars à l'appui de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 dans les pays en développement. La Chine continuera également d'accroître ses investissements dans les pays les moins avancés, avec pour objectif de porter à 12 milliards de dollars le montant total de ses contributions d'ici à 2030. La Chine va annuler la dette de plusieurs pays appartenant à la catégorie des pays les moins avancés, y compris des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, due au titre des prêts sans intérêts qu'elle leur avait accordés et qui arrivent à échéance à la fin 2015.

La Chine va également mettre en place un centre international d'excellence en matière de développement

afin de faciliter les études et les échanges entre les pays sur les théories et les pratiques de développement les mieux adaptées à leurs circonstances nationales respectives. La Chine va proposer de lancer des discussions sur la création d'un site Internet mondial dédié à l'énergie afin de faciliter les efforts visant à répondre à la demande énergétique mondiale au moyen d'énergies vertes et propres. En outre, avec d'autres partenaires, la Chine travaille déjà à la mise en œuvre de l'initiative « une Ceinture et une Route » afin que la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure soit rapidement mise sur pied, ainsi qu'à l'établissement de la nouvelle banque de développement voulue par les pays du groupe BRICS, de manière à contribuer à la croissance économique et au bien-être des populations des pays en développement.

La Chine s'engage solennellement à mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015. Nous avons l'obligation morale de travailler tous ensemble de manière unie pour que le monde poursuive son développement.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République populaire de Chine de sa déclaration.

M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté à la tribune.

Le Président Sall : Il y a 15 ans, les dirigeants du monde s'étaient réunis ici dans l'ambition commune d'œuvrer ensemble pour faire reculer la pauvreté, combattre la faim, la maladie et l'exclusion sociale, promouvoir l'éducation et l'égalité des sexes, et assurer une meilleure protection de l'environnement. Avec les objectifs du Millénaire pour le développement, le chemin était ainsi balisé pour réduire les inégalités au sein des pays et entre eux et arrêter l'exploitation irrationnelle des ressources de la planète. Des solutions pratiques existent à cet effet et les coûts pour assurer notre destin commun et celui des générations futures sont à notre portée.

Au cours des 15 dernières années, des efforts significatifs ont été consacrés à l'éducation, à la santé, à l'amélioration de la condition de la femme et à l'accès

à l'eau potable. Mais dans ces domaines comme dans d'autres cibles, nous sommes encore loin du compte à l'heure du bilan. Dans nombre de pays, l'élimination de la faim, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, l'accès à l'énergie et à l'assainissement, et la protection efficace de l'environnement restent encore des objectifs à atteindre. À travers le monde, des millions d'hommes et de femmes de tous âges continuent de vivre dans l'extrême dénuement. En juillet dernier, à Addis-Abeba, la troisième Conférence internationale sur le financement du développement a montré nos limites dans la mobilisation des ressources à l'appui des politiques de développement.

Dans quelques semaines, la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques nous donnera l'occasion d'agir ensemble pour freiner le réchauffement climatique. Il y va du devenir de notre planète, notre seul et unique habitat. Là aussi, nous savons sans équivoque ce qu'il faut faire avant qu'il ne soit trop tard. Des normes ont été établies, notamment la responsabilité commune mais différenciée et le principe du pollueur-payeur. Faisons en sorte que ces obligations soient pleinement assumées à la vingt et unième Conférence des Parties à Paris. C'est ainsi que nous pourrions contenir l'émission des gaz à effet de serre, mobiliser les ressources nécessaires au financement du Fonds vert pour le climat, soutenir les efforts d'adaptation aux changements climatiques et contribuer au transfert de technologies adaptées aux besoins des pays cibles.

Les ressources du Fonds vert pour le climat et le transfert de technologies adaptées ne procèdent pas de l'aide. Il s'agit, en réalité, de compenser la perte de compétitivité des pays éligibles, auxquels on a demandé, pour la sauvegarde de notre environnement commun, de renoncer à des énergies moins coûteuses, mais plus polluantes, que les pays nantis ont utilisées pendant des siècles pour assurer leur développement. Le monde meilleur que nous voulons, sur une planète viable pour les générations actuelles et futures, est à ce prix. Et concernant ce prix à payer pour préserver les conditions de vie sur terre, il est temps de taire les égoïsmes nationaux et particuliers, de manière à ce que les périls qui nous affectent déjà ne prennent une ampleur irréversible.

Le Sénégal souhaite également que le Programme de développement durable donne plein effet au renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale, les flux financiers illicites et autres pratiques illégales;

au financement des infrastructures indispensables au développement à long terme; et à la juste rémunération des contrats miniers et pétroliers, dans le respect des exigences d'équité, de justice sociale et de responsabilité sociétale de l'entreprise. En ma qualité de Président du Comité d'orientation du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, je renouvelle l'appel de l'Afrique à la mise en œuvre diligente de l'initiative CONNEX du Groupe des Sept sur le soutien apporté aux pays en développement dans la négociation de contrats complexes, en particulier dans l'industrie extractive.

Il reste que la croissance, le développement et la prospérité relèvent avant tout d'une responsabilité nationale. C'est pour y répondre que nous avons mis en place le Plan Sénégal Émergent (PSE) pour une transformation structurelle de notre économie, le développement durable, solidaire et partagé, ainsi que le renforcement de la bonne gouvernance et de la démocratie. Le PSE traduit notre vision d'un développement fondé sur l'intensification de l'effort interne, le partenariat et l'investissement.

J'adresse mes félicitations et mes vœux de succès aux Coprésidents dans la conduite de nos travaux, et je souhaite plein succès à notre sommet.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Sénégal de sa déclaration.

M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République d'Indonésie.

M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie, est escorté à la tribune.

M. Kalla (Indonésie) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de participer à cette assemblée des dirigeants du monde pour adopter le programme de développement pour l'après-2015.

Je me félicite tout particulièrement du processus sans exclusive qui a été mis en place pour l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et rend hommage au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale pour leur direction éclairée tout au long des travaux.

Cette année, nous sommes témoins d'un moment historique dans le domaine du

développement. Le programme de développement pour l'après-2015 représente la promesse que nous faisons aux générations futures que nous oeuvrerons de concert pour leur laisser en héritage un monde plus prospère grâce au développement durable. À cet égard, qu'il me soit permis de souligner trois points principaux.

Le premier concerne les enseignements tirés des objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont été fixés il y a 15 ans. Nous avons atteint certains des objectifs et avons accompli d'importants progrès vers la réalisation de tous les autres. Au niveau mondial, la pauvreté extrême a été réduite de moitié; 3,3 millions de décès dus au paludisme ont été évités; et 2,3 milliards d'êtres humains ont désormais accès à une eau potable et à des services d'assainissement de meilleure qualité.

Néanmoins, les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays ainsi que la pauvreté sont toujours les principaux problèmes qui se posent dans le monde, auxquels s'ajoutent de nouveaux problèmes mondiaux tels les inégalités en matière d'énergie, les lacunes des infrastructures, des modes de consommation non viables, les limites liées à la production et les changements climatiques. La multiplication des conflits a également entraîné un recul dans les progrès faits par de nombreux pays en matière de développement, divisant les communautés et détournant les maigres ressources des activités productives. La mise en œuvre de ce programme n'est donc pas achevée. Sur la base des enseignements tirés et des meilleures pratiques concernant la réalisation des OMD, nous devons intensifier nos efforts et mieux assumer les responsabilités partagées, en fonction des capacités nationales, afin d'offrir une base solide au nouveau Programme. À cet égard, les pays développés doivent montrer l'exemple, que les autres doivent suivre.

Deuxièmement, je tiens à souligner les efforts entrepris par l'Indonésie en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. L'Indonésie a dépassé l'objectif visant à réduire de moitié la proportion de la population qui vit dans la pauvreté. Mon pays est également en voie de faire reculer la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants, de réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans et d'accroître la scolarisation au niveau de l'enseignement primaire. S'appuyant sur la mise en œuvre des OMD, l'Indonésie vient d'intégrer le programme de développement pour l'après-2015 dans sa planification du développement national. À cet égard, l'Indonésie a notamment réduit les subventions publiques aux combustibles et

augmenté les allocations budgétaires aux programmes de développement social tels que les dispositifs « Indonesia Health Card » et « Indonesia Smart Card », qui améliorent l'accès des foyers démunis aux soins de santé et à l'éducation.

Troisièmement, je tiens à souligner qu'il est nécessaire de renforcer le partenariat mondial. Le nouveau Programme exige un partenariat mondial solide et sans exclusive à l'appui des moyens de mise en œuvre, tout en tenant compte de la situation particulière de chaque pays et des priorités nationales en matière de développement. Il faut impérativement tenir les engagements internationaux, y compris la cible relative à l'aide publique au développement, pris par les pays développés et dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, malgré la faible croissance économique mondiale. Le mécanisme de financement doit aller de pair avec le partage des connaissances, le transfert des technologies et un meilleur accès des pays en développement et des pays les moins avancés aux marchés, y compris les pays à revenu intermédiaire, qui doivent faire face à de nombreux problèmes, en particulier les répercussions de la récente crise économique mondiale.

Les contributions des acteurs non étatiques revêtent également une grande importance. Le secteur privé et la société civile jouent un rôle formidable dans la création d'emplois et l'autonomisation des populations. Il faut donc renforcer et étendre la responsabilité sociale des entreprises et les activités philanthropiques. La structure politique doit être suffisamment ouverte pour tenir compte du rôle des acteurs non étatiques.

Sans la paix, à l'intérieur des pays ou entre les États, le développement est impossible. La prévention et le règlement des conflits et les efforts visant à assurer la reconstruction adéquate après le conflit pour garantir une paix durable doivent donc être une priorité mondiale.

Enfin, je tiens à assurer les membres que l'Indonésie est prête à travailler avec eux pour faire en sorte que le programme de développement pour l'après-2015 ne soit pas une simple chimère mais une réalité pour tous.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République d'Indonésie de sa déclaration.

M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.

M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) : Au début de ce nouveau millénaire, les dirigeants de tous les pays ont souhaité prendre l'engagement commun d'intensifier les efforts mondiaux pour venir à bout des sombres maux qui privaient tant de personnes dans le monde de la possibilité de vivre dans la dignité et la liberté. Les objectifs du Millénaire pour le développement rendaient bien compte de cette aspiration. Les nouveaux objectifs de développement durable que nous avons adoptés hier nourrissent à juste titre de grands espoirs. Ensemble, ils servent de base à un développement mondial équilibré dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

Le Samoa s'enorgueillit de prendre part au présent Sommet historique, un bon moyen de marquer le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU. La résolution 70/1, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », établit toutes nos priorités en matière de développement durable et représente un programme profitant à tous, lancé, mené et pris en main par les Membres de l'ONU.

La famille des Nations Unies peut, à bon droit, être satisfaite du grand dynamisme et de la détermination collective qui ont permis de parachever le nouveau Programme de développement et rendu possible la tenue du présent Sommet. Nous devons maintenant porter directement notre attention sur la mise en place des partenariats nécessaires et sur la mobilisation des ressources requises pour assurer la bonne mise en œuvre du nouveau Programme de développement et atteindre les objectifs de développement durable.

En septembre 2014, à la séance de clôture de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, que mon pays et la région du Pacifique ont eu l'honneur d'accueillir, je me suis hasardé à formuler l'espoir que l'ONU ne traiterait ou ne considérerait pas le document final de la Conférence – les Modalités d'action accélérées des

petits États insulaires en développement – comme une fin en soi. Je suis donc très reconnaissant aux petits États insulaires en développement et à tous leurs partenaires d'avoir fait en sorte que les problèmes rencontrés par nos États ainsi que nos priorités, énoncés dans les Orientations de Samoa, soient intégrés aux objectifs de développement durable, y compris les moyens de mise en œuvre. L'intégration des Orientations de Samoa dans notre nouveau Programme permet de garantir que nous serons fidèles à notre promesse de ne laisser personne de côté.

Nous nous félicitons que le Programme d'action d'Addis-Abeba réaffirme la situation particulière des petits États insulaires en développement, un groupe d'États Membres de l'ONU reconnu comme ayant, en matière de développement durable, des besoins spécifiques et des vulnérabilités qui leur sont propres, non pas par choix mais en raison de facteurs qu'ils ne maîtrisent pas. Au vu de ces particularités, il est absolument essentiel de rappeler de façon répétée que, bien que le nouveau Programme soit universel, cela ne veut pas dire qu'il faille adopter une démarche passe-partout pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Il sera essentiel de tenir compte des différentes réalités et difficultés nationales, des capacités et des niveaux de développement des États Membres et des divers groupes en présence pour assurer la réalisation efficace et universelle des objectifs de développement durable. Il est évident que la mise à disposition de données et de chiffres précis sera déterminante pour leur suivi et leur évaluation aux niveaux national, régional et mondial.

L'ONU s'emploie actuellement à trouver des indicateurs utiles et pertinents. Dans le cadre du processus d'élaboration des objectifs de développement durable, il s'est avéré très difficile d'appliquer les OMD et leurs indicateurs aux petits États insulaires en développement, et de nombreux ajustements ont dû être apportés avant que ces cibles mondiales ne nous paraissent utiles et pertinentes. Par conséquent, il est essentiel que les indicateurs en cours d'élaboration prennent en compte les réalités et les expériences des petits États insulaires comme le Samoa, pour qu'ils puissent s'appliquer à notre situation.

J'ai déjà dit qu'une énorme tâche nous attend tous. Le Samoa a toujours été et demeure fermement convaincu de l'utilité de partenariats sincères et durables. Nous savons, au vu de notre expérience nationale, qu'avec la bonne combinaison de partenariats, ce programme de développement et sa mise en œuvre peuvent donner lieu

à une véritable transformation. Le Programme que nous avons entériné indique que nous devons

« mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce Programme grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples » (*résolution 70/1, neuvième alinéa du préambule*).

L'adoption de ces nouveaux objectifs de développement durable vient à point nommé pour le Samoa. La publication de notre nouvelle stratégie pour le développement de Samoa pour les cinq prochaines années est prévue pour 2016. Cela nous donne la marge nécessaire pour intégrer les Orientations de Samoa et les objectifs de développement durable dans la nouvelle orientation stratégique pour le développement de notre pays.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de sa déclaration.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté à la tribune.

M. Rutte (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : L'un des anciens Secrétaires généraux de l'ONU a dit : « Ne regardez jamais là où vous mettez les pieds avant de faire un autre pas; seul celui qui fixe l'horizon trouve le bon chemin ». Ces sages propos de Dag Hammarskjöld sont plus d'actualité que jamais.

Il y a 15 ans, la communauté internationale a fixé son regard sur l'horizon. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) se caractérisaient par un niveau d'ambition sans précédent. Ces objectifs étaient-ils vraiment réalisables? Nous connaissons aujourd'hui la réponse. Les OMD ont été un énorme succès, même

s'il y a de grandes différences entre les régions et même si chaque objectif n'a pas été réalisé exactement comme prévu.

Alors, qu'est-ce que le monde a réalisé au cours des 15 dernières années? La pauvreté extrême a été réduite de moitié; la mortalité maternelle a été réduite de moitié; la mortalité infantile a été réduite presque de moitié; 90% des enfants dans les pays en développement sont aujourd'hui scolarisés au niveau de l'école primaire et 2,3 milliards de personnes ont désormais accès à l'eau potable. Ici à l'Assemblée, alors que nous avons adopté le programme de développement durable pour l'après-2015 et les 17 objectifs de développement durable pour la période allant de 2016 à 2030, les succès obtenus dans la réalisation des OMD devraient nous donner l'assurance nécessaire pour faire le prochain bond en avant.

Les OMD nous ont appris beaucoup de leçons, et aujourd'hui, je voudrais en mentionner trois. Premièrement, en unissant nos efforts, nous pouvons influencer sur le cours des choses. Deuxièmement, les objectifs comme l'élimination de la pauvreté, l'égalité des sexes et la garantie pour les pauvres de soins de santé et de services d'assainissement de meilleure qualité doivent aller de pair avec la participation de multiples parties prenantes, des principes économiques solides et un développement durable. Troisièmement, il faut assurer une participation accrue du secteur privé aux financements à long terme, aux partenariats public-privé et aux projets mis en œuvre sur le terrain.

L'an dernier, plus de 60 partenaires ont signé la Charte pour l'après-2015, une initiative du milieu des affaires qui rassemble des sociétés, des universités et d'autres organisations néerlandaises engagées en faveur du programme auquel est consacré ce Sommet.

Alors, à quoi ressemble la participation du secteur privé dans la pratique? Elle pourrait ressembler à l'ambition formulée par Heineken pour ses brasseries en Afrique et au Moyen-Orient d'acquérir 60% de tous ses ingrédients au niveau local. Les Pays-Bas appuient cet effort en organisant des programmes de formation pour les agriculteurs. Au Burundi, ce partenariat a déjà permis à 18 000 agriculteurs de générer un revenu régulier en fournissant leurs produits à cette brasserie néerlandaise de renom. Elle pourrait aussi ressembler au Fonds d'assurance maladie, une initiative public-privé financée par certaines des plus grandes sociétés d'assurance néerlandaises. Rien qu'en 2014, ce Fonds a fourni une assurance maladie et une assurance

agricole à 460 000 personnes dans les pays d'Afrique subsaharienne, dont 60% étaient des femmes.

Mais cette participation pourrait aussi ressembler à l'Initiative Amsterdam contre la malnutrition, lancée en 2009. Cette initiative rassemble de nombreux partenaires : le Gouvernement néerlandais et des organisations non gouvernementales; les sociétés multinationales du secteur alimentaire et du secteur des produits chimiques, comme Unilever, DSM et AkzoNobel; et les institutions universitaires spécialisées dans la recherche agricole comme l'Université et le Centre de recherche de Wageningen. Dans leur ensemble, les projets financés par cette initiative permettent actuellement d'améliorer l'accès de 26 millions de personnes à des aliments nutritifs.

Dans le cadre des objectifs de développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises, de nombreuses sociétés, grandes et petites, appellent de plus en plus à la mise en place de partenariats public-privé plus efficaces. Elles sont convaincues que l'adjectif « durable » dans l'expression « objectifs de développement durable » offre des possibilités d'investissement et d'innovation. Il appartient aux gouvernements et à l'ONU de veiller à la mise en place des cadres juridiques et économiques efficaces. Je suis convaincu que nous pourrions ainsi stimuler encore davantage le commerce et l'investissement dans les pays pauvres, afin de passer d'une démarche caritative à une démarche profitable dans les années à venir.

Notre engagement à promouvoir conjointement le développement dans le cadre des Nations Unies est l'une des principales raisons pour lesquelles le Royaume des Pays-Bas entend briguer un siège au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018. Le Royaume des Pays-Bas est pleinement déterminé à faire ce prochain bond en avant.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas de sa déclaration.

M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre du Royaume du Lesotho.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.

M. Mosisili (Lesotho) (*parle en anglais*) : À l'aube du nouveau millénaire, nous nous sommes réunis dans cette même salle de l'Assemblée pour adopter les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Par l'entremise des OMD, nous avons formulé un plan pour mettre fin à la pauvreté extrême et donné un nouvel espoir aux plus pauvres du monde que d'ici à 2015, leurs conditions de vie se seraient considérablement améliorées.

Alors que nous déplorons notre incapacité à réaliser les OMD dans leur intégralité, nous devons reconnaître que dans la plupart des pays, des progrès notables ont été enregistrés s'agissant de l'accélération des indicateurs relatifs aux OMD tels que l'éducation primaire gratuite et l'autonomisation des femmes. À cet égard, le Lesotho ne fait pas exception. Il faut également reconnaître que les obstacles que nous avons dû affronter ont constitué une expérience très instructive au moment de nous tourner vers l'avenir.

Nous marquons la fin du cycle des OMD avec le sentiment d'un espoir renouvelé, car dans le document final (résolution 70/1) que nous venons d'adopter, nous énonçons clairement notre volonté indéfectible d'achever la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le programme de développement pour l'après-2015 donne un nouvel élan à nos stratégies communes de lutte contre les principaux obstacles qui se dressent sur la voie d'une vie meilleure pour tous.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 définit le programme de croissance pour le XXI^e siècle. C'est un plan d'action qui vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes de manière irréversible, partout et en ne laissant personne de côté. Il vise à garantir la paix et la prospérité et place l'être humain au centre du développement. Les 17 objectifs de développement durable intégrés, interconnectés et indivisibles sont des objectifs humains et montrent l'échelle, l'universalité et l'ambition de ce nouveau Programme. La pertinence de ce nouveau Programme tient à ce qu'il met l'accent sur l'élimination de la pauvreté en tant qu'objectif global du développement durable envisagé, qui vise à prendre en compte les dimensions économique, sociale et environnementale.

Il ne fait aucun doute que les objectifs de développement durable sont plus ambitieux que les OMD. Leur réalisation sera donc beaucoup plus compliquée. Il est gratifiant de constater que les moyens de mise en œuvre prévus dans le document final sont à la hauteur de ces objectifs ambitieux et sont axés sur

le financement, les technologies et le renforcement des capacités. Il convient également de se féliciter qu'outre l'objectif distinct concernant les moyens de mise en œuvre, des moyens adaptés ont été prévus pour chacun des objectifs de développement durable.

Le Lesotho est on ne peut plus d'accord avec l'appel qui a été lancé pour qu'on s'écarte de la « pratique habituelle » et qu'on intensifie la coopération internationale sur tous les fronts. Le nouveau Programme met l'accent sur le renforcement des capacités et l'amélioration des données et des statistiques utilisées pour évaluer le développement durable. Je manquerais donc à mon devoir si j'omettais de souligner l'importance que revêt la mise en place d'un régime de suivi et d'examen efficace pour appuyer la mise en œuvre effective du nouveau Programme.

Je voudrais, pour conclure, réitérer la nécessité de concrétiser le Programme ambitieux que nous venons d'adopter en élaborant des plans nationaux de développement pragmatiques et durables. En outre, nous devons garantir la mobilisation des capacités institutionnelles, humaines et financières nécessaires au niveau national afin de réaliser ces objectifs. Nous devons collaborer avec le secteur privé et d'autres parties prenantes pour devenir la première génération à éliminer l'extrême pauvreté et la dernière génération à avoir affronté la menace existentielle des changements climatiques.

Le développement durable doit répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Nous devons laisser aux générations futures un héritage solide qu'elles pourront mettre à profit. Si tous les dirigeants mondiaux ne sont pas pleinement engagés sur le plan politique, la réalisation des objectifs de développement durable restera un mirage distant. La réalisation des objectifs de développement durable n'est pas une option, mais un impératif de notre époque. Nous devons à l'humanité de réaliser ces objectifs à tout prix.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre du Royaume du Lesotho de sa déclaration.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une

allocution du Premier Ministre de la République d'Islande.

M. Sigmundur Davið Gunnlaugsson, Premier Ministre de la République d'Islande, est escorté à la tribune.

M. Gunnlaugsson (Islande) (parle en anglais) : Cet automne a déjà produit une récolte impressionnante. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et le Programme d'action d'Addis-Abeba constituent à eux seuls une récolte exceptionnelle, et je suis certain que la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques donnera d'excellents résultats. À cet égard, l'Islande s'est récemment engagée à réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Le Programme 2030 que nous avons adopté durant le présent Sommet est une réalisation remarquable. Il témoigne du pouvoir du système multilatéral. Tous les objectifs ont la même importance, et la réussite dans un domaine contribue à la réussite dans les autres. L'élimination de la pauvreté et de la faim est évidemment essentielle pour permettre aux êtres humains de réaliser leur potentiel, et l'amélioration des infrastructures contribue à atténuer la pauvreté et la faim. D'autre part, le Programme identifie à juste titre la gestion durable des ressources naturelles comme un facteur essentiel à la réalisation de ces objectifs. Au bout du compte, nous n'avons que deux sources d'alimentation : l'océan et la terre. Nous devons les gérer avec beaucoup de soin et de responsabilité. L'exploitation responsable des ressources marines sur la base de preuves scientifiques joue un rôle crucial dans la promotion de la sécurité alimentaire et de la prospérité. Nous devons également lutter sérieusement contre la dégradation des terres et des sols et nous fixer l'objectif minimum d'un monde où la dégradation des sols n'est plus un problème. L'Islande continuera de contribuer à la gestion durable des océans et de la terre à l'intérieur et à l'extérieur de son territoire.

Le manque d'accès à des ressources énergétiques durables et abordables est l'un des principaux facteurs qui contribuent à la pauvreté. Je tiens à cet effet à rendre hommage au Secrétaire général et à saluer son initiative « Énergie durable pour tous », qui a lancé la dynamique nécessaire à la définition d'objectifs et de cibles mesurables dans ce domaine. L'Islande souhaite devenir une économie neutre en carbone. Presque toute notre énergie stationnaire est déjà issue de sources renouvelables, et l'Islande continuera d'aider un certain

nombre de pays en développement à exploiter l'énergie géothermique afin d'améliorer le niveau de vie et nos climats par la même occasion.

Les expériences tragiques de nombreuses personnes parties en quête d'une vie meilleure ou de sécurité à l'écart des conflits nous ont fait prendre brutalement conscience au cours des derniers mois du lien entre la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Il est important que le Programme aborde spécifiquement la réalité pluridimensionnelle que constituent les migrations et souligne le rôle que joue la coopération internationale pour faire en sorte que les migrations se déroulent dans la sécurité et en bon ordre. Il est également important que le texte reconnaisse le fardeau particulier que doivent supporter les communautés qui accueillent des réfugiés.

Les objectifs de développement durable constituent un défi important et exigent une mobilisation énergique de tous les pays et de toutes les personnes. En conséquence, l'Islande est particulièrement satisfaite que nous soyons parvenus à nous mettre d'accord sur la démarche à suivre pour réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles afin de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous estimons en outre que les hommes et les garçons ont un rôle à jouer dans l'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes et des filles. Une campagne prônant cette idée a déjà fait ses preuves, à savoir la campagne « HeForShe » d'ONU-Femmes, dont je suis fier de dire qu'elle a été appuyée par un grand nombre d'hommes islandais. Je demande instamment à tous les hommes et garçons de se joindre à la lutte pour l'égalité.

À ce Sommet, nous nous engageons collectivement à mettre en oeuvre un certain nombre de réformes en faveur des femmes et des filles de manière à parvenir à l'égalité d'ici à 2030. L'Islande continuera de fournir des fonds bien nécessaires à la lutte pour l'égalité des sexes. Le Parlement islandais a convenu d'augmenter de manière significative les fonds alloués aux questions d'égalité pour les cinq années à venir. Près de la moitié de ces fonds seront destinés à étayer les mesures en faveur de l'égalité à l'échelle internationale. Je me réjouis tout particulièrement de voir que le Programme contient une référence à la prévention et au traitement des troubles neurologiques. Les progrès dans ce domaine peuvent permettre d'améliorer la vie de millions de personnes.

Aujourd'hui, nous célébrons une avancée importante, mais comme nous le savons tous, il

faudra juger sur pièces. La mise en œuvre efficace du Programme sera ardue. Le Gouvernement islandais coopérera avec les autres pays pour relever ces défis aux niveaux national, régional et mondial. L'Islande s'engage à agir. Ensemble, faisons l'histoire.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République d'Islande de sa déclaration.

M. Sigmundur Davíð Gunnlaugsson, Premier Ministre de la République d'Islande, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Suède.

M. Stefan Löfven, Premier Ministre de la Suède, est escorté à la tribune.

M. Löfven (Suède) (*parle en anglais*) : Enfant, j'ai été placé dans une famille d'accueil. À l'âge de 10 mois, je suis arrivé en train dans le nord de la Suède chez mes nouveaux parents. J'ai eu la chance d'être accueilli dans un foyer chaleureux et de grandir dans une société où l'héritage du passé n'empêche pas d'avoir un bon avenir, dans une société où les individus se montrent responsables, non seulement d'eux-mêmes mais également des autres.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) véhicule ce même sentiment de responsabilité partagée. Il se fonde sur la ferme conviction que la pauvreté peut et doit être éliminée, que les changements climatiques peuvent et doivent être arrêtés, et que les sociétés égalitaires sont les meilleures – et qu'elles constituent le fondement d'un meilleur avenir pour nous tous. Nous disposons désormais d'une nouvelle feuille de route, qui est universelle. Aucun pays ne saurait se dérober à ses responsabilités, mais les efforts déployés par les gouvernements à eux seuls ne suffiront pas. D'autres efforts sont nécessaires à tous les niveaux, dans tous les secteurs et par toutes les parties prenantes. C'est la raison pour laquelle la Suède a lancé une initiative avec neuf chefs d'État lors d'une réunion du groupe d'appui de haut niveau destiné à renforcer l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre du Programme.

La mission qui attend la communauté internationale est non seulement juste du point de vue moral, mais également judicieuse sur le plan économique, car l'égalité et le développement sont

les deux faces d'une même médaille. En promouvant l'égalité des sexes, on libère les talents et les forces. Le produit intérieur brut augmente lorsque davantage de femmes travaillent. Les compétences s'épanouissent lorsque les filles et les garçons vont à l'école. Nous ne pouvons pas nous permettre de brider la moitié de notre population. Il faut donc supprimer tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à l'autonomisation des femmes et des filles.

Si l'on favorise le travail décent pour tous, la compétitivité augmentera. D'aucuns disent que c'est là une contradiction. Or, moi, je dis que cette situation est bénéfique pour tout le monde. Elle est bénéfique pour les employés. Elle est bénéfique pour les employeurs. Et elle est bénéfique pour nos sociétés. Grâce à des emplois décents qui respectent les droits fondamentaux du travail, nous pouvons accroître à la fois la productivité et la croissance sans exclusion. Si l'on trouve de nouvelles solutions pour réduire les émissions polluantes, nous mettrons un terme aux changements climatiques et, ce faisant, nous créerons également de nouveaux emplois. Mon objectif est que la Suède soit parmi les premiers pays soucieux du bien-être à ne pas utiliser de combustibles fossiles, et que les entreprises suédoises mettent au point les inventions adaptées aux changements climatiques que le monde réclame.

La coopération au service du développement aidera à rompre le lien qui existe entre le développement et la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Nous demeurons le principal donateur au Fonds vert pour le climat. Nous restons fidèles à l'objectif consistant à verser 1 % de notre revenu national brut à l'aide publique au développement. Ce dont nous avons tous besoin aujourd'hui, c'est de faire preuve de détermination et de commencer à réaliser nos objectifs communs. Ce faisant, nous gagnerons encore davantage. Il faut revenir au véritable objectif de la société, qui est d'offrir à tous les enfants ces choses simples auxquelles j'ai eu droit autrefois, à savoir des chances de réussite, une éducation égale pour tous, un emploi décent, et surtout une vie en toute liberté.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la Suède de sa déclaration.

M. Stefan Löfven, Premier Ministre de la Suède, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Géorgie.

M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté à la tribune.

M. Garibashvili (Géorgie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un privilège que de m'exprimer devant l'Assemblée en ce moment historique où nous lançons le Programme de développement durable, porteur de transformations. Nous nous embarquons aujourd'hui dans un ambitieux voyage qui exigera de nous des mesures audacieuses pour relever les défis considérables auxquels est confrontée l'humanité dans le monde actuel. Les 17 objectifs de développement durable assortis des 169 cibles qui ont été adoptés sont là pour nous guider dans ce périple ardu.

Il est vital d'opérer une transition sans heurt entre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable énoncés dans le programme de développement pour l'après-2015. En 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement étaient véritablement révolutionnaires en ce qu'ils affichaient un langage commun pour faire face aux défis mondiaux. Dans mon pays, les acteurs nationaux s'en sont servis pour discuter, mettre en avant et promouvoir le développement, en collaboration avec la société civile et les parties prenantes internationales.

Le lancement des objectifs de développement durable imprime un nouvel élan à ces efforts. Dans ce processus, nous devons veiller à ce que le Programme 2030 (résolution 70/1) jouisse de l'appui et de la participation les plus vastes possibles du public. Tout en reconnaissant l'importance et l'urgence de chacun des 17 objectifs adoptés, je tiens à mettre l'accent sur certains des objectifs de développement durable qui revêtent une importance particulière aux yeux de la Géorgie.

L'objectif 3, visant à permettre à tous de vivre en bonne santé à tout âge, constitue l'une des priorités de la Géorgie. Je voudrais mentionner certaines des mesures que nous prenons à cette fin. En collaboration avec des partenaires internationaux, le Gouvernement est en train de mettre en œuvre un programme sans précédent d'éradication de l'hépatite C. L'on fait passer aux patients les examens nécessaires à l'établissement du diagnostic ou au suivi du traitement, et ils se voient administrer les derniers médicaments mis au point pour traiter la maladie.

Il est indispensable d'accroître les fonds publics alloués à la santé maternelle et infantile et d'améliorer l'accès à des services de santé de qualité afin de réduire le taux de mortalité des mères et des enfants. La Géorgie a atteint le quatrième objectif du Millénaire pour le développement, avec un taux de mortalité infantile qui est tombé à 10 pour 1 000 naissances vivantes, et un taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans qui est tombé à 12 pour 1 000 naissances vivantes.

L'objectif 7 souligne l'importance de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à des prix abordables. Au cours de la dernière décennie, le secteur géorgien de l'électricité a connu d'importants changements afin de mettre en place un secteur de l'énergie ouvert, libéral et commercialement viable, capable de résister aux fluctuations du marché. Grâce à nos réformes intensives, notre secteur de l'énergie est depuis 2007 exportateur net d'électricité. De par sa position géographique singulière, la Géorgie offre de nombreuses possibilités de transit énergétique. Je tiens de plus à mentionner l'Accord d'association signé avec l'Union européenne, qui ouvre la voie à ce que la Géorgie devienne membre à part entière de la Communauté de l'énergie.

Nous accordons la plus haute importance à l'objectif 9 - bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous, et encourager l'innovation. Aider les petites et moyennes entreprises dans le secteur de l'agriculture et d'autres industries est l'une de nos grandes priorités. Nous avons mis en œuvre des projets visant à créer de nouveaux emplois dans les zones rurales, à améliorer l'exploitation des terres, à permettre un remembrement efficace et à accroître le potentiel d'exportation des produits agricoles.

L'objectif 16 - promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, est l'un des grands objectifs de développement durable étant donné que les progrès quel que soit le domaine dépendent d'une gouvernance efficace. La transparence, l'accès du public à l'information et l'intégrité des institutions publiques sont les premiers principes que nos gouvernements doivent respecter pour bien fonctionner. En Géorgie, nous nous attelons à consolider notre législation, en y intégrant de nouvelles normes en matière de liberté de l'information fondées sur le principe de l'ouverture.

Bien entendu, ces objectifs doivent aussi s'appliquer aux populations qui vivent dans des zones de conflit. Avec deux régions de la Géorgie sous occupation et une bonne partie de notre population déplacée de force, nous ne savons que trop bien à quel point il est urgent de répondre aux besoins de ces personnes.

Le développement durable est la voie qui mène à l'avenir que nous voulons pour tous. Il fournit un cadre pour la croissance économique, la justice sociale, la gestion de l'environnement et une gouvernance robuste. Un tel monde est possible, mais seulement si nous œuvrons de concert. Ce n'est pas juste un impératif moral; c'est aussi une nécessité et ce que nous pouvons faire de plus intelligent. La mondialisation ne fonctionnera pas si des millions de personnes en sont exclues. La Géorgie continuera de travailler main dans la main avec ses partenaires pour que notre vision se concrétise grâce à cet ambitieux et exhaustif programme de développement mondial pour l'après-2015.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la Géorgie de sa déclaration.

M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Rasmussen) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Cambodge.

Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, est escorté à la tribune.

M. Hun Sen (Cambodge) (*parle en khmer; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur pour moi que de participer au présent Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. En ce soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, nous ouvrons un nouveau chapitre de l'histoire de l'humanité, placé sous le signe d'une plus grande coopération au service du développement mondial.

Le thème du Sommet d'aujourd'hui, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », souligne nos devoirs et nos responsabilités à tous de réaliser les objectifs de développement durable dans les 15 prochaines années, en faisant fond sur la mise en oeuvre des objectifs du

Millénaire pour le développement (OMD), que nous avons adoptés conjointement il y a 15 ans.

Dans cet esprit, il me plaît de signaler ici qu'au cours des deux dernières décennies, le Cambodge a connu des changements considérables, notamment s'agissant d'instaurer une paix totale, d'asseoir solidement la stabilité politique et d'améliorer la sécurité publique, le tout dans le contexte d'une forte croissance économique, qui a atteint en moyenne 7,7 % par an. Le taux de pauvreté a considérablement baissé, passant de 53 % en 2004 à 16 % en 2013, ce qui a permis au Cambodge d'atteindre les cibles des OMD relatives à la réduction de la pauvreté et à d'autres problèmes sociaux bien avant 2015. Les objectifs restants devraient être atteints avant la fin de 2015.

Le Cambodge est maintenant en train de passer à la prochaine étape de son développement, qui consiste à devenir un pays à revenu intermédiaire dès 2016. À cet égard, le Gouvernement royal du Cambodge considère que les 17 objectifs de développement durable, inspirés des OMD, sont très pertinents pour le contexte cambodgien, surtout pour ce qui est de poursuivre sur la lancée des réalisations enregistrés ces 15 dernières années. Mais ils le sont d'autant plus qu'ils vont aider le Cambodge à devenir un pays à revenu intermédiaire, notamment pendant les premiers stades de cette transition. Par ailleurs, le Cambodge va faire du déminage et de l'élimination des munitions non explosées un objectif de développement durable supplémentaire afin de pleinement refléter la situation et les besoins sur le terrain.

Pour ce qui est du financement des objectifs de développement durable, le Gouvernement royal du Cambodge approuve pleinement le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui met l'accent sur la mobilisation des ressources nationales pour répondre aux besoins de développement. Néanmoins, le Cambodge voudrait demander qu'un appui supplémentaire soit fourni aux pays les moins avancés qui ont réussi leur passage à la phase suivante de leur développement, et ce jusqu'à ce qu'ils puissent tenir sur leurs pieds et devenir compétitifs sur le plan international. Cet appui supplémentaire devrait prendre la forme d'une aide publique au développement, par le biais de dons et/ou de prêts concessionnels afin de répondre à leurs besoins fondamentaux, en matière d'infrastructure, de ressources humaines ou de développement institutionnel par exemple.

Parvenir à un consensus sur le programme de développement pour l'après-2015 est une réalisation majeure des dirigeants du monde. Mais garantir le succès de ce programme tel que nous l'envisageons, reste un énorme défi que nous devons tous relever. C'est pour cela que je crois que nous devrions tous nous engager à nous atteler ensemble aux questions clés ci-après.

Premièrement, nous devons veiller à ce que les engagements des donateurs soient honorés pour pouvoir atteindre le chiffre visé de 0,7 % du produit intérieur brut de chaque pays pour l'aide publique au développement destinée aux pays en développement et de 0,15 % à 0,20 % de leur revenu national brut pour l'aide publique au développement accordée aux pays les moins avancés.

Deuxièmement, nous devons continuer à renforcer les politiques commerciales et la facilitation des échanges, notamment en accordant des conditions préférentielles aux pays en développement, conformément à l'esprit d'un partage équitable et efficace des retombées bénéfiques de la mondialisation.

Troisièmement, nous devrions continuer à renforcer la stabilité du secteur financier et à promouvoir la diversification, à encourager l'innovation et à mettre en avant le rôle et le dynamisme du secteur privé afin de répondre aux besoins financiers liés à la réalisation des objectifs de développement durable.

Quatrièmement, nous devons continuer à renforcer l'appropriation nationale en nouant des partenariats entre toutes les parties prenantes au développement, notamment avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement, le secteur privé et d'autres acteurs du développement.

Cinquièmement, nous devons veiller à la cohérence des politiques, en toute transparence et dans le respect de nos responsabilités, en faisant correspondre les politiques des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement avec les priorités politiques nationales et les objectifs de développement durable.

Enfin, je suis convaincu que le programme de développement pour l'après-2015 deviendra un outil de premier plan pour aider tous les pays à suivre une voie de développement adaptée et pour que les prochaines générations puissent vivre dans une société harmonieuse et prospère.

Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Timothy S. Harris, Premier Ministre, Ministre du développement durable, de la sécurité nationale, de l'autonomisation du peuple et de l'autonomie locale de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté à la tribune.

M. Harris (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : Nous, les États Membres, sommes de nouveau à l'aube d'une occasion remarquable de transformer le paysage humain de telle manière que l'avenir de tant de nos peuples pourrait en être redéfini. Je suis donc ravi de prendre part à ce Sommet historique des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 (résolution 70/1) et, avec lui, des objectifs de développement durable.

Nous avons parcouru un long chemin depuis la définition des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) il y a 15 ans. Bien que les succès aient parfois été rares, il nous est réconfortant de savoir que des millions de personnes ont été tirées de la pauvreté. Des millions d'autres bénéficient désormais d'un accès amélioré à l'éducation, et la prévalence de la pandémie redoutée de VIH/sida a diminué.

Comme beaucoup ici l'ont fait valoir, il s'agit d'un moment lourd de sens pour l'ONU. Il est plaisant de voir que, même à 70 ans, l'Assemblée générale peut avancer, avec l'élan de la jeunesse, à grandes enjambées optimistes vers l'avenir. Alors que nous abordons la période de l'après-2015 et les objectifs de développement durable, je voudrais prendre un bref moment pour me repencher sur les origines mêmes de la période qui s'achève. Pour la plupart d'entre nous, le processus des OMD marquait un tournant, une période de promesses et d'une importance sans précédent qui, il m'est agréable de le dire, nous a valu la réalisation de nombreux objectifs, mais a, pour d'autres, malheureusement laissé à désirer.

Alors que débute la période de l'après-2015, le nouveau Gouvernement d'unité nationale à Saint-Kitts-et-Nevis est déterminé à œuvrer au niveau international pour provoquer les changements programmatiques et politiques porteurs de transformation qui bénéficieront à tous nos peuples. Nous appuyons sans réserve le document final du présent Sommet, « Transformer notre

monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (résolution 70/1), dont nous entendons nous concentrer sans relâche sur l'accomplissement des objectifs et cibles.

Pour nous, la voie du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 est un processus organique, tout simplement parce qu'à Saint-Kitts-et-Nevis, nous nous sommes dotés d'un Gouvernement axé sur l'humain. C'est un Gouvernement qui s'est attaché et qui œuvre au développement durable de notre population tout entière. Nous continuons d'étendre l'accès de tous à des soins de santé de haute qualité et à perfectionner les méthodes, la rigueur et la pertinence de l'éducation primaire et secondaire, qui est obligatoire pour tous les enfants de 5 à 16 ans. En outre, nous procédons à une réforme de notre législation afin d'attirer les investissements souhaitables dans les domaines prioritaires, pour stimuler la croissance et la diversification économiques, ce qui permettra à nos jeunes de trouver plus facilement des emplois fiables et décents. Nous sommes déterminés à préserver la dignité et les droits fondamentaux de notre population. Nous nous ferons les champions des politiques en faveur de la bonne gouvernance, de la transparence, de l'équité sociale, de la justice, de la sécurité et de la prospérité pour tous.

Notre gouvernement est pleinement engagé en faveur des objectifs de développement durable, qui, tout simplement, incarnent sur le plan philosophique, fondamental, les véritables aspirations de notre peuple. Nous nous félicitons du Programme 2030 dont nous sommes heureux de voir que les objectifs se sont vu donner la priorité durant le présent Sommet.

Je dois dire que, pour Saint-Kitts-et-Nevis, petit État insulaire vulnérable, des éléments tels que les objectifs 13, sur les changements climatiques, et 14, sur les océans et les mers, sont particulièrement gratifiants. Les changements climatiques sont une menace existentielle pour nos îles. La réalité que nous connaissons, c'est l'érosion galopante de nos littoraux. Nos plages immaculées, indispensables à notre secteur touristique et, partant, à notre survie économique, disparaissent lentement, année après année. Les sécheresses sont désormais plus prolongées, plus sévères et plus fréquentes. Cette année, par exemple, Saint-Kitts-et-Nevis a subi l'une de ses périodes de sécheresses les plus longues et les plus graves. En conséquence, il a fallu rationner l'eau destinée à la consommation publique.

Nous sommes témoins de la destruction de nos moyens de subsistance par les catastrophes naturelles et l'élévation du niveau de la mer. D'une année sur l'autre, nous ne savons pas quelle île subira des ravages ou un retour en arrière sur des décennies de développement. C'est pourquoi des forums tels que les négociations autour de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sont si importants pour nous, car il est impératif de faire en sorte que nous adoptions un accord réaliste et complet à Paris dans le cadre de la Conférence des Parties à la Convention, en fin d'année. Pour faire face aux changements climatiques, il faut que tous les pays, petits et grands, apportent leur contribution. Taïwan, qui s'est doté de technologies sophistiquées en matière d'énergies renouvelables, devrait être autorisé à participer aux réunions et mécanismes internationaux pertinents comme la CCNUCC et l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.

Malheureusement, nos océans et nos mers ont été négligés, et souffrent en conséquence d'incidents de plus en plus nombreux de pollution, de dégradation des coraux et de surexploitation. Il est important de noter que Saint-Kitts-et-Nevis, petit État insulaire dont les terres émergées couvrent environ 272 kilomètres carrés, possède un espace maritime territorial supérieur à 32 185 kilomètres carrés. Notre avenir ne se trouve donc pas uniquement dans notre terre, mais surtout dans la mer. Nous allons procéder à une délimitation de nos frontières avec nos voisins pour pouvoir mieux tirer parti de cette frontière inexploitée dans le cadre de nos efforts pour renforcer notre développement.

Les océans et les mers ont une incidence sur notre bien-être économique, social et environnemental, et ils ont une importance critique pour les moyens d'existence futurs des îles et des populations côtières. La mer est la clef de notre survie nationale, de notre sécurité alimentaire, de la création de nouveaux emplois décents, et une mine potentielle de ressources inexploitées.

En notre qualité de petit État insulaire en développement, nous comprenons la corrélation entre énergie renouvelable, sécurité alimentaire et développement durable. D'où les investissements que nous faisons dans les énergies renouvelables, y compris l'énergie géothermique, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, et les programmes que nous mettons au point pour en optimiser la synergie. Nous voulons que notre peuple réussisse et prospère et nous promettons à notre peuple une part équitable pour tous. Notre gouvernement

continuera, par conséquent, de mettre en place des cadres législatifs pour cimenter notre démocratie et nos institutions. Nous allons concevoir davantage de programmes visant à promouvoir une vie et des modes de vie plus sains, à éliminer la pauvreté, à améliorer la qualité de l'éducation et à assurer l'égalité des sexes et le respect des droits fondamentaux de tous.

Cela dit, nonobstant nos partenariats bilatéraux en faveur d'un développement efficace et sans laissés-pour-compte, et le travail que nous effectuons au niveau local, aucun de nos pays ne peut agir seul en la matière. Nous avons besoin d'un appui réel pour mettre en œuvre le Programme 2030. En conséquence, le financement international du développement durable doit être une priorité absolue. Une meilleure coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire est par conséquent un impératif. Il convient d'examiner sérieusement les propositions avancées par les ministres des finances du Commonwealth, qui ont insisté à maintes reprises sur l'importance qu'il y a à trouver des stratégies innovantes pour aider les petits États en développement à avoir accès aux sources internationales de financement.

Les ravages causés en Dominique par la tempête tropicale Erika soulignent la vulnérabilité des petits États insulaires en développement (PEID) et la raison pour laquelle le développement ne peut être considéré comme allant de soi. Ils arguent également de manière frappante pour le fait que le reclassement des PEID sur la base de leur revenu par habitant est imprudent au regard de notre vulnérabilité.

Enfin, nous avons tiré, au cours des 15 dernières années, des enseignements précieux. Nous avons observé que la réalisation de nos objectifs exigeait un investissement continu, un soutien institutionnel, un financement suffisant, et une mise en œuvre efficace. Aujourd'hui, nous avons l'occasion de faire fond sur les acquis du processus des objectifs du Millénaire pour le développement. Selon la façon dont nous procédons, les générations futures pourront ou non considérer ce soixante-dixième anniversaire comme un tournant véritable ou simplement une nouvelle occasion manquée.

L'ONU a prouvé par le passé ce dont elle était capable et elle peut une fois encore se montrer à la hauteur de l'occasion. Je suis optimiste. Le monde a des raisons d'être optimiste. Saint-Kitts-et-Nevis appuie ce processus, ces Objectifs et les idéaux de nos Nations Unies. Nous entendons, par conséquent, jouer un rôle actif dans l'édification d'un avenir durable pour tous.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis de sa déclaration.

M. Timothy S. Harris, Premier Ministre, Ministre du développement durable, de la sécurité nationale, de l'autonomisation du peuple et de l'autonomie locale de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil des ministres de la République libanaise.

M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, est escorté à la tribune.

M. Salam (Liban) (*parle en anglais*) : Le présent Sommet, où nous venons d'adopter la résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », est une source d'inspiration. Notre monde a réellement besoin d'être transformé. Les Objectifs énumérés dans le Programme constituent un canevas adapté pour toute stratégie nationale cohérente de développement durable.

Mais c'est dans leur application que nos pays rencontrent des difficultés, et en particulier lorsqu'il s'agit d'intégrer une croissance économique soutenue, un développement social sans laissés-pour-compte et la protection de l'environnement. Ces trois piliers sont tout aussi déterminants dans la mesure où ils s'interpénètrent et se consolident mutuellement pour cimenter la viabilité.

Les défis sont nombreux. Dans le cas du Liban, ce sont les problèmes humanitaires causés par la crise des réfugiés syriens qui constituent l'un des plus grands défis au développement. Le Liban, pays de 4 millions d'habitants, le plus petit pays de la région, assume l'essentiel du fardeau que représente le déplacement forcé de masses de personnes hors de Syrie. Mon pays accueille aujourd'hui plus de 1,2 million de Syriens enregistrés, qui représentent près d'un tiers de sa population. Cela a eu une incidence dévastatrice sur le développement, l'activité économique, le progrès social et l'environnement, en sollicitant à l'extrême les capacités de nos institutions nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et de la sécurité.

Notre développement s'en est trouvé retardé et même menacé d'un retour en arrière et la situation fait peser un poids gigantesque sur notre économie, avec un coût d'environ un tiers de notre produit intérieur brut (PIB). La réponse de la communauté internationale a été insuffisante pour faire face à une crise de cette ampleur et de cette durée. Les ressources limitées ont été concentrées sur le financement humanitaire, alors que les besoins résidaient aussi au niveau de l'aide au développement et d'un partage des obligations sur les plans financier et de la réinstallation des populations. La crise des réfugiés que connaît l'Europe aujourd'hui est une conséquence directe de cette réponse insuffisante.

À cet égard, nous nous félicitons de ce que le Programme 2030 reconnaisse le problème du déplacement forcé de populations dû à l'escalade d'un conflit, à l'extrémisme violent et au terrorisme, ainsi que la nécessité de renforcer la résilience des populations d'accueil, en particulier dans les pays en développement. Cela doit se faire au moyen d'une évaluation systématique du coût de l'accueil des réfugiés, assortie de prévisions fiables des besoins financiers à long terme et de la mise en œuvre de dispositifs de réinstallation équitables fondés sur les principes du partage des obligations.

Au Liban, la résilience s'articule essentiellement autour des efforts du secteur privé; un élément important de ce potentiel est la diaspora libanaise, par l'entremise de ses transferts de fonds. À cet égard, il est essentiel d'examiner les restrictions inutiles imposées sur les transferts de fonds. Elles engendrent une hausse disproportionnée du coût des transferts, ce qui pénalise ceux qui reçoivent ces fonds et a des incidences négatives directes sur la consommation et la scolarisation, secteurs auxquels ils sont essentiellement destinés.

En soi, ces contraintes nuisent à des éléments vitaux du développement et de la stabilité, parce que la consommation est une composante majeure du PIB des pays en développement, de même que l'éducation. Elle est au cœur de ce processus, comme elle est également un rempart contre l'extrémisme et un facteur de modération.

Nous investissons beaucoup dans l'éducation de nos enfants, et cela, pour les voir ensuite quitter le pays lorsqu'ils atteignent l'âge de travailler. Cela a de lourdes répercussions sur notre productivité, et le meilleur moyen de contrecarrer ce phénomène passe par un développement durable et équilibré.

En effet, il est essentiel d'éviter de favoriser des pôles de développement, car ce n'est qu'en promouvant une croissance profitant à tous que nous pourrions éviter de créer des poches de sous-développement, même dans les centres urbains, où toutes sortes d'idéologies fanatiques peuvent proliférer. Le respect des droits de l'homme, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'état de droit, ainsi que l'accès universel à la justice sont autant d'éléments qui favorisent le développement. C'est la raison pour laquelle les réformes dans ces domaines sont indispensables au développement durable. Le développement favorise ces réformes sans lesquelles la croissance ne peut qu'échouer. Et sans ces réformes, aucune société ne peut connaître la stabilité, la sécurité, la justice et l'équité.

Pour ce qui est de l'aide internationale, facteur essentiel au démarrage du développement dans les pays les moins avancés, il faut absolument revoir la notion de pays à revenu intermédiaire, car cette étiquette risque de pénaliser nombre de pays qui perdent ainsi leur accès à une assistance alors qu'ils en ont peut-être un besoin plus urgent que d'autres qui ne sont pas classés dans la même catégorie. En conséquence, l'approche adoptée en matière d'aide mondiale doit être reformulée afin de prendre en considération les spécificités et, surtout, d'inclure des contributions ciblées à même de favoriser le développement et d'assurer qu'il soit durable. L'un des objectifs les plus importants est peut-être de renforcer les partenariats mondiaux. Il est temps que les sociétés plus avancées reconnaissent qu'en aidant les pays moins développés par le transfert de leurs connaissances et de leurs technologies, elles s'aident elles-mêmes sur le long terme.

Le respect de l'environnement, la réduction de la pollution et la correction des dégâts causés par le passé doivent être eux-mêmes considérés comme des objectifs, de même que les critères de durabilité. Cela permet de suivre le processus avec efficacité et de manière globale. Nous croyons également au principe de responsabilités communes mais différenciées, et attendons avec intérêt la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Paris plus tard cette année.

Enfin, nous saluons le fait que le développement soit désormais reconnu comme un droit universel, car c'est le fondement du bien-être. Mais il nous faut également reconnaître l'importance primordiale de

mettre fin aux conflits armés, au terrorisme, à la violence et à la haine communautaires afin de garantir la sécurité, la stabilité et la paix, conditions indispensables au développement et responsabilité première des dirigeants et des gouvernements du monde entier.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président du Conseil des ministres de la République libanaise pour sa déclaration.

M. Tammam Salam, Président du Conseil des ministres de la République libanaise, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste.

M. Rui Maria de Araújo, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté à la tribune.

M. Araújo (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Les 70 ans d'histoire de cette grande institution ont été marqués par une recherche partagée de la paix et du développement. Aujourd'hui, nous avons l'occasion sans précédent de nous rapprocher de l'objectif de ce difficile périple. Nous avons convenu d'un moyen commun de réaliser enfin nos objectifs qui sont de mettre fin à la pauvreté extrême, de lutter contre les inégalités et les injustices et de remédier aux changements climatiques. Grâce aux objectifs de développement durable figurant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), nous pourrions réaliser tout cela et plus, tandis que nous redéfinissons, pour tous les pays et pour tous les peuples, la nouvelle voie à suivre.

Ce Sommet marque l'apogée des efforts collectifs que nous avons déployés en vue de définir un programme de développement durable nouveau et ambitieux. Ce que nous avons accompli au cours des deux dernières années est extraordinaire. Je félicite tous ceux qui ont œuvré sans relâche pendant tout ce processus qui nous rassemble ici aujourd'hui, avec la participation sans précédent de la société civile, du secteur privé et d'autres parties prenantes. Mais nous ne devons pas demander d'être applaudis pour avoir simplement défini un nouvel ensemble de cibles et d'objectifs. Notre succès ou notre échec, individuels et collectifs, seront jugés à l'aune de la coopération continue des gouvernements nationaux et de la communauté internationale dans l'optique de la réalisation de ce nouveau Programme.

Alors que nous nous engageons avec audace sur la voie de la durabilité, nous ne devons pas oublier que l'état actuel du monde rendra ce périple difficile, voire périlleux. Nous savons bien aussi que toutes les questions de principe n'ont pas été réglées. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 que l'Assemblée vient d'adopter donne les moyens de combler nos divergences idéologiques grâce à un accord sur une série d'actions pratiques que nous pouvons mener ensemble. Il propose un cadre qui nous permettra de relever les défis actuels et de nous préparer aux défis à venir et imprévisibles. Il nous éloigne d'une approche en matière de développement axée sur l'aide. Pour la première fois, nous avons un Programme mondial qui « parle » à tous les peuples et qui doit être appliqué par tous les pays, un Programme qui reconnaît que le développement est un phénomène continu qui ne saurait se réaliser par la simple reproduction des pratiques d'autrui. Et l'histoire a montré que des solutions imposées sont rarement couronnées de succès. C'est pourquoi nous nous félicitons du fait que ce nouveau Programme repose sur le leadership national et sur l'adaptation des enseignements internationaux aux contextes nationaux et culturels.

Le meilleur moyen de réussir sera d'assurer que nos institutions ont la capacité de réaliser les tâches qui leur sont confiées. Aucun pays ne peut se passer de renforcer ses institutions, et il en va de même de nos dispositifs régionaux ou internationaux. En l'absence d'institutions efficaces, effectives et responsables, nous ne pourrions pas passer de l'étape de la définition de nobles objectifs à celle de la prestation des services et de la mise en place des infrastructures et des programmes que nos peuples méritent et exigent.

En cette époque de changements météoriques et dans un monde de plus en plus agité, nous ne pouvons pas nous contenter de définir des objectifs et de les oublier. Nous avons besoin des moyens nécessaires pour procéder au transfert rapide des technologies et des idées et faire face aux mouvements croissants de population et à la fuite des capitaux. Nous devons mettre en place et maintenir des systèmes de gouvernance appropriés. Ils nous donneront les moyens de générer et de gérer les ressources requises pour remédier à la pauvreté et aux inégalités et vivre en harmonie avec notre environnement naturel.

Nos gouvernements seront les principaux gardiens du Programme, et la mobilisation des recettes nationales sera le moyen principal de sa mise en œuvre.

Mais nous ne pouvons pas opérer sans nos partenaires nationaux, régionaux et internationaux. Nous savons, tandis que nous cherchons à améliorer la collecte et la gestion de ressources nationales, que ces efforts sont souvent entravés par l'évasion fiscale et la corruption. Alors, tandis que nous nous préparons à renforcer nos institutions nationales, nous devons également améliorer la gouvernance mondiale relative à ces questions et à d'autres.

Nous demeurons en outre conscients qu'il importe d'améliorer la fourniture de l'aide internationale au développement, en mettant l'accent sur sa prévisibilité et en renforçant le recours aux systèmes nationaux. Si nous voulons vraiment éliminer l'extrême pauvreté, alors il nous faut honorer nos engagements nationaux et internationaux de consacrer les ressources suffisantes à la mise en œuvre de ce programme. Tous ensemble, nous avons l'obligation morale de concrétiser les aspirations de longue date énoncées dans les nouveaux objectifs. À l'échelle mondiale, nous avons les ressources, la technologie et le savoir-faire pour le faire. Mais ces éléments ne peuvent être mobilisés que si nous démontrons et maintenons un large engagement politique pendant toute la durée du programme. Nous disposons aujourd'hui d'un plan d'action global. Il nous faut maintenant démontrer notre volonté d'agir et de traduire notre ambition dans les faits.

Le Timor-Leste est fier d'avoir participé à l'élaboration du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment à la définition de l'objectif 16, et il s'engage aujourd'hui à s'acquitter de sa responsabilité de le mettre en œuvre. Il me plaît d'annoncer que le Conseil des ministres timorais a d'ores et déjà fait sien les nouveaux objectifs mondiaux, ouvrant ainsi la voie à leur mise en œuvre dans le contexte de notre plan stratégique de développement et de nos processus budgétaires internes. Notre projet est de passer de la catégorie des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, avec une population en bonne santé, bien éduquée et vivant dans la sécurité d'ici à 2030. Nous n'y parviendrons que si nous continuons à nous employer en priorité à répondre aux besoins immédiats de notre population, tout en consolidant la paix et la stabilité et en mettant en place les institutions de l'État.

Sur cette base, nous pourrions continuer d'étendre notre économie pour offrir plus d'emplois décents à nos concitoyens. Nous pourrions investir dans les infrastructures essentielles et améliorer les services

sociaux. Nous pourrions nous attaquer aux inégalités grandissantes. Nous pourrions être de bons citoyens du monde. À condition de mettre nos affinités nationales de côté et de nous unir pour le bien commun, nous pouvons vaincre le fléau des changements climatiques, protéger nos océans et améliorer la vie sur terre.

J'exhorte tous les pays à nous rejoindre aujourd'hui et à faire leur ce programme de développement, sans se contenter de l'adopter mais en redoublant d'efforts et de détermination pour le mettre en œuvre. Atteindre les objectifs que nous avons fixés tous ensemble suppose un esprit de coopération et de collaboration internationales renouvelé. Le partage des expériences et le dialogue peuvent nous guider face aux défis des 15 prochaines années. Le Timor-Leste s'enorgueillit de faire partie du Forum politique de haut niveau chargé du suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ensemble, nous pouvons libérer des possibilités inconnues à ce jour. Nous pouvons léguer un monde de paix et de prospérité à nos enfants. Puisse tel être le legs de cette semaine.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste de sa déclaration.

M. Rui Maria de Araújo, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. François Loucény Fall, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger de la République de Guinée.

M. Fall (Guinée) : Il y a 15 ans, nous adoptons les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce vaste programme répondait à l'impératif d'éradication de la pauvreté dans le monde qui appelait une synergie d'action nationale et de générosité internationale, afin de favoriser l'accès équitable des populations aux services de base pour assurer leur bien-être.

Certes, des progrès indéniables ont été enregistrés dans bien des domaines, permettant ainsi à plus d'un milliard de personnes de sortir de l'extrême pauvreté. L'analphabétisme a perdu du terrain. La fourniture en eau, en électricité et en soins médicaux s'est améliorée. Le savoir technologique se démocratise de plus en plus. Au-delà de ces motifs de satisfaction, bien des

défis jalonnent cependant le chemin de la prospérité pour tous.

C'est pourquoi, nous saluons l'adoption du nouveau programme de développement pour l'après-2015 qui intègre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. À l'évidence, les objectifs assignés dans le contexte des objectifs de développement durable sont plus ambitieux que ceux des OMD. Leur réalisation harmonieuse nécessitera une mobilisation des ressources adéquates. Il nous appartient de nous les approprier par leur insertion dans les plans nationaux de développement dans le cadre d'une participation inclusive de tous les segments de la société. Il va sans dire que nos efforts devront s'appuyer sur des mécanismes de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des 17 objectifs assignés par le nouveau programme (résolution 70/1).

Dans cette dynamique, la Guinée s'est déjà engagée à faire de l'autonomisation des femmes et de l'emploi des jeunes un levier du développement national. D'importantes sommes ont été mobilisées pour permettre aux femmes d'accéder au microcrédit et aux jeunes de bénéficier de formations et d'emplois décents générés par une croissance soutenue sur fond de développement des infrastructures, d'industrialisation et d'innovation.

Naturellement, les services de santé, dont la fragilité s'est illustrée lors de la gestion de la crise sanitaire provoquée par l'Ébola, bénéficieront d'une grande attention afin d'accroître leur capacité de riposte aux pandémies et la couverture sanitaire des populations.

Développement durable rime avec protection de l'environnement. Notre détermination à assurer la survie de notre planète est inébranlable. Elle s'affirmera à Paris lors de la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui unira nos États autour de mesures contraignantes, garantes de l'avenir radieux des générations futures.

La paix et la sécurité sont évidemment les maîtres mots de la matérialisation de nos ambitions. Elles seront d'autant plus pérennes qu'elles prospéreront dans un État de droit, nourricier de la bonne gouvernance politique et économique. Je voudrais lancer un vibrant appel à la communauté internationale pour que l'élan de générosité et de solidarité qui a manqué aux OMD s'empare des objectifs de développement durable, pour

qu'à l'horizon 2030, l'épouvantail de la pauvreté et de ses corollaires ne plane plus au-dessus de nos sociétés.

La voie est déjà balisée par le dévouement sans faille du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi que par l'abnégation des Coprésidents de ce sommet, qui méritent notre sincère reconnaissance.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République d'Angola.

M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, est escorté à la tribune.

M. Vicente (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom du Gouvernement de la République d'Angola, je tiens à féliciter M. Sam Kutesa, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, pour le rôle qu'il a joué dans la rédaction de la résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Nous saluons la contribution des cofacilitateurs du processus intergouvernemental dans la préparation de ce document. Nous remercions également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, des efforts qu'il a déployés pour que l'objectif soit atteint.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable a été un moment symbolique, qui a servi de point de départ aux processus intergouvernementaux en cours visant à éliminer la pauvreté et à mettre en place des structures cohérentes d'intégration sociale, économique et environnementale en vue de parvenir à un développement durable dans tous les domaines. Le processus intergouvernemental d'élaboration du nouveau programme a exigé d'importants efforts pour aboutir à un document ambitieux et structuré, fondé sur une vision commune de l'avenir que nous voulons construire et sur un plan d'action qui complète les objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Angola est d'avis que le programme de développement pour l'après-2015, qui a été adopté sous la forme du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la résolution 70/1, est un outil politique essentiel qui vise à réduire le fossé existant entre les pays, tant développés qu'en développement. En adoptant le Programme 2030, les États Membres ont réaffirmé les objectifs relatifs à l'élimination de la pauvreté et de la faim, à la protection et à la promotion de tous les droits, à l'égalité des sexes, à l'autonomisation

des femmes et à la nécessité d'accorder une attention particulière à tous les groupes vulnérables en tant que priorités absolues.

À cet égard, nous réaffirmons la volonté politique du Gouvernement angolais de poursuivre tous ses efforts pour accroître la représentation des femmes à tous les niveaux de décision, compte tenu en particulier de la campagne Parité 2030. Le Programme s'efforce également de préserver l'héritage de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, afin que la mise en œuvre des objectifs de développement durable soit axée sur la quête de la prospérité sur la base du respect de la dignité humaine, de la protection de la planète et du principe de la responsabilité partagée.

En ce qui concerne le financement, nous insistons sur la nécessité d'adopter des engagements concrets afin que les objectifs de développement durable puissent conduire à la mise en place de bonnes pratiques et de politiques publiques qui respectent la réalité propre à chaque pays. C'est pourquoi l'Angola souhaite réaffirmer qu'il mettra en œuvre et interprétera le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le strict respect de sa législation nationale et de ses priorités en matière de développement, et conformément aux valeurs et convictions ethniques, culturelles et religieuses de la société angolaise, ainsi qu'aux normes des droits de l'homme internationalement reconnues.

Malgré le succès de l'élaboration du Programme, il importe de noter qu'il reste beaucoup à faire. Plusieurs millions de personnes vivent toujours dans la pauvreté extrême ou dans des situations de conflit, et sont forcées de migrer vers d'autres lieux. En outre, nous voyons chaque jour les inégalités se creuser, les violations flagrantes des droits de l'homme se multiplier et l'environnement se dégrader.

Les débats sur le financement du développement durant la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba au début de cette année, ont été marqués par le clivage Nord-Sud, opposant les donateurs et les bénéficiaires de la coopération internationale. S'il a été possible de s'entendre sur un cadre politique global pour le financement du développement durable, les engagements spécifiques pour la mise en œuvre effective du Programme restent à définir.

Le partenariat mondial pour la lutte contre le sida contribuera lui aussi à avancer sensiblement sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015. Malgré les divergences importantes qui subsistent, 193 pays ont réussi à parvenir à un accord ambitieux sur un nouveau programme qui englobe les trois dimensions du développement durable d'une manière équilibrée.

Pour terminer, je tiens à souligner le fait que le nouveau Programme suppose que nous avons tous la responsabilité partagée de bâtir un monde meilleur sur les plans économique, politique, social et environnemental. Aussi la République d'Angola appelle-t-elle l'ONU à jouer un rôle central dans la conduite de la politique mondiale de développement.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République d'Angola de sa déclaration.

M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, est escorté de la tribune.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Eneida de León, Ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement de l'Uruguay.

M^{me} de León (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous sommes réunis à l'occasion d'un événement d'une importance vitale, qui est l'aboutissement de trois ans de travail et qui guidera l'humanité jusqu'en 2030 grâce à des objectifs communs. Nous cherchons à réaliser le développement durable et par-dessus tout, à vaincre le fléau de la pauvreté et de la faim. Nous sommes convenus d'y parvenir en respectant à la fois le droit à une bonne qualité de vie pour les générations futures et les conditions que nous impose la nature.

Nous sommes un petit pays. Il y a peu de choses que nous pouvons faire seuls. Notre réalité est clairement dictée par les forces supérieures du marché et ses modèles de développement que nous ne pourrions jamais atteindre et que notre terre ne peut supporter. Nous devons, par conséquent, changer le cap de notre développement. Nous devons créer de nouveaux modèles, des modèles plus humains et plus équitables, des modèles aussi variés que les cultures et l'histoire qui ont façonné nos nations.

Pour ce faire, nous nous tournons vers l'Organisation des Nations Unies et plaçons notre

confiance en elle. C'est pour cette raison que, sous ses auspices, nous sommes tous ensemble parvenus à un accord sur les objectifs de développement pour l'après-2015, afin que le développement que nous poursuivons dans chaque coin du monde soit durable et respectueux de nos cultures ainsi que des meilleures traditions de paix et de coexistence pacifique.

Les objectifs de développement durable (résolution 70/1) sont de nature transversale, universelle, exhaustive et multidimensionnelle. Ils offrent à la communauté internationale une occasion sans précédent d'avancer vers des sociétés plus justes et plus ouvertes qui défendent les droits des individus, avec une attention particulière aux plus défavorisés et aux plus vulnérables. Pour cela, il faut parvenir à satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Nous nous trouvons face à un changement de modèle : adopter des cibles et objectifs communs, qui, même s'ils appartiennent à chaque pays, n'en sont pas moins la responsabilité de tous. L'élimination de la pauvreté, l'accès universel aux soins de santé, la prévention des maladies, l'accès aux médicaments, la promotion de l'égalité des sexes, l'accès universel à l'éducation et la protection de l'environnement sont autant d'impératifs qui exigent de notre part davantage d'efforts et de nouveaux engagements.

L'Uruguay est convaincu que nous pouvons faire beaucoup pour éviter que des milliers de femmes et d'enfants ne meurent. Nous considérons donc qu'il est essentiel de garantir l'accès de tous à la santé sexuelle et procréative.

Il est inacceptable que la faim existe toujours dans le monde alors que des tonnes de nourriture sont jetées. Cette situation appelle des mesures immédiates pour changer les modes de production, de consommation et la façon de faire du commerce. Le Programme que nous avons adopté constitue un cadre approprié pour y parvenir.

Je me dois d'évoquer les défis environnementaux qui dépassent les frontières de chacun de nos pays. Nous nous félicitons de la prise en compte de cette question dans le programme pour l'après-2015. Sans un environnement sain, il ne peut y avoir d'action en faveur du développement durable.

L'Uruguay est déjà touché par les changements climatiques. Nous avons fait part de nos préoccupations et de notre volonté de nous attaquer à cette situation dans

le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous considérons qu'il faut mener une action mondiale pour atténuer les effets de ces changements et c'est ce que nous faisons en déployant des efforts pour répondre aux besoins des catégories de la population les plus touchées qui, comme toujours, sont les personnes vulnérables et les exclus.

Nous sommes néanmoins fermement convaincus que c'est à ceux qui ont contribué le plus aux changements climatiques qu'incombe la responsabilité principale d'en atténuer les effets et d'aider ceux qui en souffrent à s'adapter. De même, l'accès aux énergies renouvelables, la conservation de la biodiversité, la lutte contre la dégradation des sols, la gestion durable des produits chimiques et des déchets, qui intéressent au premier chef les populations les plus vulnérables, sont également des objectifs clefs pour permettre un développement durable.

L'Uruguay a été un des premiers pays à reconnaître le droit à l'accès à l'eau potable, consacré par notre Constitution, ainsi que le droit à l'assainissement comme des droits de l'homme. Nous défendons activement ces droits et nous nous félicitons que l'accès universel et équitable à l'eau potable soit un objectif central du nouveau programme pour l'après-2015. Œuvrer pour améliorer la qualité de l'eau et l'utilisation efficace et intégrée des ressources hydriques doit être une composante essentielle de ce programme.

Nous ne pouvons envisager d'atteindre les objectifs et cibles de développement durable sans la participation active de la société dans son ensemble. La mise en œuvre du programme pour l'après-2015 exige des efforts considérables et communs afin de relever les défis qui nous attendent. Modifier les modes de consommation actuels, régis par l'appât du gain et le consumérisme, est le seul moyen d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, ensemble. Nous tenons donc à dire que le programme pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable ne pourront être réalisés que si nous nous les approprions dans leur intégralité tout en respectant le fait qu'il existe différentes manières de les atteindre. En définitive, nous devons être ambitieux et travailler en suivant un cap bien défini pour assurer le bonheur de tous.

Je saisis cette occasion pour rappeler les propos tenus par l'ancien Président de notre pays, José – Pepe – Mujica, qui, à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, nous a demandé de nous souvenir que lutter pour l'environnement revient

à lutter pour le bonheur de l'humanité. Je veux aussi citer ces mots de notre président en exercice, M. Tabaré Vázquez qui, lors de sa prise de fonctions, a affirmé que « le développement sera durable, ou ne sera pas ». Tel est l'engagement qui nous anime en Uruguay et tel est l'exemple que nous cherchons à donner, en tant que société.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Ibrahim Ahmed Ghandour, Ministre des affaires étrangères du Soudan.

M. Ghandour (Soudan) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur d'adresser à l'Assemblée les salutations de S. E. Omer Hassan A. Al-Bashir, Président de la République du Soudan. Je tiens également à remercier vivement et à saluer M. Sam Kutesa, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, le Secrétaire général ainsi que les cofacilitateurs, M. Macharia Kamau et M. David Donoghue, de la sagesse avec laquelle ils ont mené ces efforts sincères et de leur travail constructif durant le processus de négociation. Ils nous ont permis, grâce à leur esprit d'initiative, de parvenir à ce moment historique qui réunit le monde pour adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Je remercie et salue par ailleurs toutes les délégations des États Membres, des organisations de la société civile, des organisations internationales qui ont participé au processus de négociation en faisant preuve d'un grand sens de la solidarité et des responsabilités.

Alors que nous marquons le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, une étape importante a été franchie hier avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous applaudissons ce document. Nous avons participé à toutes les étapes de sa négociation et je souligne que mon pays, le Soudan, a d'ores et déjà commencé à prendre des mesures concrètes pour le mettre en œuvre, en mettant en place des cadres structurels et en l'intégrant dans les plans économiques nationaux au niveau fédéral et au niveau des États fédérés. Nous allons appliquer le Programme dans le cadre d'un partenariat constructif rassemblant les secteurs public et privé et les organisations de la société civile dans tous les domaines.

Nous espérons que l'ONU et la communauté internationale joueront un rôle constructif à l'appui de ces efforts. Nous tenons également à souligner que la mise en œuvre du Programme de développement

durable à l'horizon 2030 se fera dans le plein respect de la législation nationale, en conformité avec les valeurs religieuses, culturelles et sociales de notre peuple. Et sur cette question de la mise en œuvre, nous voudrions faire quelques observations particulièrement importantes à nos yeux.

Premièrement, nous avons réalisé de grandes avancées dans l'instauration de la paix partout dans le pays. Pour cela, des efforts considérables ont été déployés, et continuent de l'être, avec l'aide de nos frères et amis, notamment l'Union africaine et les États frères que sont le Qatar et l'Éthiopie. L'invitation du Président de la République à un dialogue national global et transparent n'excluant personne est le point d'orgue de ce processus. Le Président a également annoncé que les éléments armés qui prendront part au dialogue seront amnistiés. Nous espérons que les mouvements rebelles entendront raison et qu'ils répondront à l'appel au dialogue.

Deuxièmement, les sanctions unilatérales, les mesures coercitives et le blocus économique, commercial et financier imposés à certains pays, dont le mien, font obstacle à toute avancée dans la réalisation des objectifs de développement durable, à l'élimination de la pauvreté et de la faim, à la fourniture de services de base à nos concitoyens, à l'accroissement de la production et de la productivité, à l'ouverture des marchés et au développement du commerce, et à la création d'emplois. Ces sanctions ont des effets négatifs sur les droits fondamentaux des citoyens, en particulier les pauvres, en termes d'accès aux services de base et surtout de droit à l'éducation et aux soins de santé et de droit au développement. Elles sont en outre contraires au droit international et aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. En collaboration avec d'autres pays en développement, ma délégation a travaillé pour faire en sorte que ces idées soient reprises au paragraphe 30 du Programme 2030.

Troisièmement, le Soudan a satisfait à toutes les exigences techniques, notamment pour ce qui est de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale. Néanmoins, aucun progrès n'a encore été réalisé à la suite du respect de ces obligations.

Quatrièmement, nous soulignons l'importance qu'il y a à établir un partenariat mondial en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre, définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, en particulier

pour les pays les moins avancés. Parmi ces moyens figurent les ressources financières et non financières; le renforcement des capacités; le transfert de technologies; la création d'un environnement international favorable à la croissance des économies nationales; la facilitation de l'accès des pays en développement et des pays les moins avancés à l'Organisation mondiale du commerce sans obstacles ni conditions préalables politiques; le respect des obligations prises en matière d'aide publique au développement; et l'octroi d'une attention particulière aux pays les moins avancés, en promouvant la coopération internationale, la coopération tripartite et la coopération Sud-Sud. Il sera difficile pour nous tous de mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Cinquièmement, notre monde connaît actuellement des disparités sans précédent, dues en partie aux inégalités dans les pays et entre eux, ainsi qu'aux crises mondiales, économiques et financières; à la demande croissante de l'énergie; à la fluctuation des prix d'énergie; à l'insécurité alimentaire; aux conflits armés; aux questions de migration de traite d'êtres humains et de réfugiés et aux défis posés par les changements climatiques. Par conséquent, nous espérons que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris, débouchera sur un accord global – qui prendra en compte les défis et les engagements liés à l'adaptation, l'atténuation et la réduction s'agissant des effets néfastes des changements climatiques et qui se traduira par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et un engagement des pays développés à contribuer 100 milliards de dollars par an au Fonds vert et aux pays en développement d'ici à 2020.

Nous espérons que ce Sommet et l'adoption de ce Programme constitueront un premier pas sur la voie de la justice, de l'égalité et de la prospérité où nous nous sommes engagés. Je voudrais rappeler ici ce qu'ont dit nos ancêtres : la pauvreté, où que ce soit, constitue une menace pour la prospérité partout. Le moment est venu pour la communauté internationale de relever ces défis de taille. Nous devons continuer sur notre lancée en faisant fond sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Moussa Faki Mahamat, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine du Tchad.

M. Mahamat (Tchad) : Je voudrais, avant tout propos, saluer les efforts inlassables des États Membres ayant permis l'élaboration de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), bâti sur les acquis des objectifs du Millénaire pour le développement. Je salue aussi l'engagement combien important du Président de l'Assemblée générale, du Secrétaire général et de son équipe, ainsi que les contributions louables des institutions spécialisées, du secteur privé et de la société civile. Je me félicite tout particulièrement de l'engagement de la communauté internationale, à travers ce Programme, à faire de l'éradication de la pauvreté son objectif principal.

Nous devons remettre le développement mondial sur les rails et au service des peuples, grâce notamment à une solidarité internationale plus renforcée. Dans cette perspective, nous mettons un accent particulier sur le respect des engagements pris dans ce Programme, notamment vis-à-vis de l'Afrique.

Nous soulignons aussi, en notre double qualité de pays enclavé et de membre du groupe des pays les moins avancés, qu'un accent particulier doit être mis sur la mise en œuvre des priorités de ces entités. Mon pays, le Tchad, très touché, au même titre que beaucoup d'autres, par la volatilité des prix des matières premières, souligne l'importance de la transformation de nos ressources sur place. Aussi appelons-nous à davantage d'investissements et surtout d'engagement, afin de veiller à une exploitation des richesses sur la base de contrats plus équitables pour les pays producteurs et en conformité avec les législations nationales.

Dans cette perspective, nous appelons à la mise en place d'infrastructures de transport, d'énergie, hydrauliques, socio-sanitaires et agricoles. S'agissant de l'énergie durable, nous saluons les nobles initiatives multilatérales et bilatérales, notamment celle du Secrétaire général, sur l'Énergie durable pour tous, dont l'élargissement de la composante nationale permettra à certains de nos pays de domestiquer l'énergie renouvelable, contribuant ainsi à l'atténuation des effets des changements climatiques et à une meilleure adaptation à ceux-ci. De même, nous attendons avec beaucoup d'intérêt l'opérationnalisation du Mécanisme de facilitation et de transfert de technologies, qui sera lancé durant nos assises.

Il est nécessaire de l'accompagner, surtout pour les pays les moins avancés, d'un fonds de l'innovation, afin de poser les jalons d'une technologie adaptée au service du développement. Nous devons aussi assurer

le renforcement des capacités de résistance aux chocs extérieurs et climatiques, par le soutien aux initiatives dont on a convenu, notamment la réalisation du programme Muraille verte pour le Sahara, qui permettra un reboisement et une réduction de l'érosion des sols, l'amélioration et la gestion de la terre et la lutte contre la désertification et la pollution.

Cela passe aussi par la protection de nos patrimoines naturels, tel le lac Tchad, qui est en danger d'assèchement et se trouve être une source de survie pour plus de 30 millions d'habitants, à travers l'agriculture, la pêche et les activités connexes. Toutes ces initiatives précitées, ainsi que d'autres, contribueront à une croissance inclusive, à la création d'emplois, à l'autonomisation de la population – notamment les plus vulnérables, dont les femmes et les enfants – et apporteront des réponses à la crise migratoire actuelle. Elles contribueront ainsi à la mise en place du pacte social, afin que personne ne reste sous le seuil de pauvreté.

Mon pays souligne la corrélation entre la paix et la sécurité et le développement. Nous ne saurions parler de développement sans prendre en compte la dimension paix et sécurité. Sans celle-ci, la mise en œuvre de ce Programme sera difficile, pour ne pas dire impossible. Ma délégation réitère donc que l'universalité du Programme 2030 ne peut se réaliser sans un engagement pour la mise en œuvre efficace de tous les objectifs et cibles de développement durable. Il nous semble aussi que c'est l'un des programmes les plus complets, et sa particularité réside aussi dans la double référence aux moyens de mise en œuvre dans l'Objectif 17 et le lien intrinsèque établi avec le Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement. Certainement, la mobilisation des ressources domestiques est importante pour l'appropriation par les pays de leur propre développement. Toutefois, cela ne sera pas suffisant, et la communauté internationale devra donc mobiliser les moyens financiers et non financiers adéquats.

Mon pays, le Tchad, ne ménagera aucun effort pour internaliser ce Programme dans notre stratégie de développement. Nous avons pris des dispositions pour mettre en cohérence notre « Vision Tchad Horizon 2030 » et le plan quinquennal pour 2016-2020 avec le Programme 2030. Cela nous permettra de mettre en place les mécanismes de suivi et d'évaluation appropriés.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pierre Moukoko Mbonjo, Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun.

M. Moukoko Mbonjo (Cameroun) : Je prends la parole au nom de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, qui aurait tant voulu prendre part à cette réunion spéciale, mais que des contraintes nationales retiennent au Cameroun. Il me charge de donner lecture du message suivant :

« La présente session vient d'adopter le cadre de développement pour l'après-2015, qui fera suite aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il y a un an, le Cameroun s'était clairement prononcé en faveur d'un programme transformateur (voir A/69/PV.11) se fixant comme priorités l'élimination de la pauvreté et de la faim ainsi que la croissance d'une économie soutenue et inclusive. On peut espérer que le nouveau Programme adopté au cours des présentes assises s'inspire de ces priorités et qu'il tiendra toutes ses promesses.

Nous devons toutefois nous interroger sur les raisons qui ont fait que les résultats des actions menées dans le cadre précédent sont restés en deçà des objectifs du Millénaire. Peut-être avons-nous été trop ambitieux? Peut-être les circonstances ont-elles été adverses? Ou peut-être a-t-on manqué de volonté politique?

Quoi qu'il en soit, l'on doit reconnaître que les espoirs soulevés à l'origine par les OMD ont été en partie déçus. Cette constatation un peu amère ne doit pas nous conduire au découragement. Bien au contraire, elle doit nous inciter à rassembler nos énergies et à faire nôtre le slogan du Programme 2030, à savoir « Transformer notre monde ». De toute évidence, c'est par le développement durable que cette noble cause pourra s'imposer. Il lui faudra pour cela être l'expression des besoins et des espoirs des populations concernées. C'est ce à quoi le Cameroun s'emploie sans cesse en appliquant une politique d'inclusion sociale qui se propose de ne laisser personne au bord de la route.

Après 70 années d'existence, au terme desquelles le sentiment général est que l'Organisation des Nations Unies a bien rempli sa mission, il est permis de se demander si le

moment n'est pas venu pour elle d'ouvrir un nouveau chapitre de son action au service de la communauté internationale. Si le Programme 2030 est, comme je le pense, l'occasion de prendre « un nouvel engagement pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme », je ne doute pas un seul instant que ce nouvel engagement reçoive l'approbation de la quasi-unanimité des Membres de l'Organisation.

Un rapide survol de la situation internationale montrerait en effet que les changements intervenus dans le monde au cours des dernières années, tant dans les rapports de force que s'agissant des grands défis de notre époque, nécessitent effectivement un nouvel engagement de la part de la communauté internationale. L'on peut certes se réjouir de l'accord entre les grandes puissances et l'Iran sur le nucléaire, de la détente intervenue entre les États-Unis et Cuba, de la prise de conscience des dangers du réchauffement climatique et d'une meilleure compréhension des exigences du développement durable. En revanche, il y a tout lieu de s'inquiéter de la progression du terrorisme, de l'incapacité à contrôler les flux migratoires et de l'instabilité de l'économie mondiale depuis la crise de 2007/2008.

Le Cameroun, pays qui a connu la stabilité et la paix pendant des décennies, est confronté depuis quelques années sur sa frontière orientale à une insécurité provoquée par le désordre régnant en République centrafricaine, et à l'extrême-nord à des attaques et des attentats de la secte Boko Haram. Ces agressions ont eu pour conséquences de perturber la vie économique et sociale des régions concernées, d'y instaurer un climat d'insécurité et de provoquer un afflux de centaines de milliers de réfugiés.

On comprendra dès lors que mon pays ne puisse qu'approuver un engagement renouvelé des Nations Unies en faveur de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme. Ils constituent fort heureusement l'ossature du nouveau Programme de développement durable. Ce programme a le mérite d'affirmer que personne ne sera laissé pour compte.

Résumant ma pensée, je dirais que pour remplir de façon efficiente les objectifs de ce nouveau Programme, l'ONU se doit de relever

le défi des valeurs éthiques. Je l'ai souligné ici même le 7 septembre 2000 (voir A/55/PV.5). Si la mondialisation ne s'accompagne pas d'un nouvel ordre moral, si elle manque de ce supplément d'âme que constitue la solidarité entre les nations et les peuples, elle risque de mettre en danger la paix si chère à notre temps. Notre monde a besoin de l'éthique, cet ensemble de valeurs morales indispensables à la communauté humaine dans son ensemble. Seule une telle éthique permettra de préserver la centralité de l'homme dans toutes nos politiques et actions.

Je renouvelle ici et maintenant la proposition du Cameroun de voir créée une instance internationale d'éthique, comité ou observatoire, chargée de promouvoir entre les nations et à l'intérieur de celles-ci les valeurs humaines fondamentales et universelles ».

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Christian Paradis, Ministre du développement international et Ministre de la francophonie du Canada.

M. Paradis (Canada) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Coprésident, de me donner l'occasion de présenter le point de vue du Canada en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui vient d'être adopté. Nous félicitons l'ONU et la communauté internationale de cette réalisation. Pour la première fois de l'histoire de l'humanité, nous nous sommes engagés non seulement à réduire la pauvreté, mais également à l'éradiquer à l'échelle mondiale.

(*l'orateur poursuit en français*)

Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les progrès considérables que nous avons réalisés en cherchant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Aujourd'hui, la question est de savoir comment nous allons mettre en œuvre le Programme 2030.

En 2010, le Canada a attiré l'attention du monde entier sur la question cruciale qu'est la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants en lançant l'Initiative de Muskoka, dans le cadre du Sommet du Groupe des Huit.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Cette initiative a reçu un appui écrasant, et nous avons observé des progrès considérables concernant la santé des femmes et des enfants. En dépit de ces progrès,

un trop grand nombre de femmes et d'enfants continuent de mourir de causes évitables, et la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants est un élément crucial des objectifs du Millénaire pour le développement qui est resté en suspens. Le Canada se félicite du fait que la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants constitue un pilier du Programme 2030, permettant ainsi de faire en sorte que le monde honore l'engagement pris dans l'Initiative de Muskoka.

(l'orateur poursuit en français)

Cet enjeu est important en soi. Il peut également servir de catalyseur pour d'autres volets du Programme 2030. Effectivement, la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants est réellement à la base des progrès économiques et sociaux dans de nombreux domaines. C'est pour cette raison que nous accueillons favorablement la publication cette semaine de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, en laquelle nous voyons les signes d'un engagement continu de la communauté internationale. L'aide publique au développement a été un élément central de la Stratégie mondiale pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

(l'orateur reprend en anglais)

Toutefois, il est parfaitement clair que l'aide publique au développement à elle seule ne saurait financer le Programme de développement durable à l'horizon 2030. À l'évidence, la communauté internationale doit trouver de nouveaux moyens de mobiliser des fonds venant à la fois de donateurs, de fondations et du secteur privé. C'est pourquoi le Canada collabore avec le Forum économique mondial, l'Organisation de coopération et de développement économiques ainsi que d'autres partenaires afin de procéder à une refonte de l'initiative de financement du développement.

(l'orateur poursuit en français)

En tant que Président du comité directeur de l'initiative, j'ai travaillé avec nos partenaires en vue de trouver des solutions novatrices pour financer les besoins du monde en matière de développement. Dans le cadre de l'initiative, le Canada a appuyé la création de nouvelles plateformes qui permettront de mettre en commun les connaissances, de faciliter le jumelage et de créer des partenaire de financement mixte.

(l'orateur reprend en anglais)

À Addis-Abeba, nous avons mis sur pied le Mécanisme mondial de financement de l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants. Cette nouvelle stratégie de financement permettra d'attirer le secteur privé, à mesure que nous définissons et promouvons des initiatives novatrices en matière de santé maternelle, néonatale et infantile. Les investissements supplémentaires générés par le Mécanisme et par d'autres mécanismes de financement novateurs définiront la marche à suivre pour passer des milliards de dollars qui financent actuellement le développement aux milliers de milliards nécessaires à la mise en oeuvre du programme de développement pour l'après-2015.

(l'orateur poursuit en français)

La participation constructive des organismes de la société civile à l'élaboration du Programme 2030 a été une contribution fondamentale. Ces organismes continueront de jouer un rôle majeur dans la mise en oeuvre du Programme en travaillant avec des gouvernements et des collectivités locales.

(l'orateur reprend en anglais)

Enfin, le travail réalisé par le Canada dans le domaine de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants a montré l'importance du principe de responsabilité. La Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, coprésidée par le Canada et la République-Unie de Tanzanie, a montré que des données fiables et un suivi régulier permettent d'obtenir des résultats plus efficaces. Nos résultats sont meilleurs lorsque nous définissons des indicateurs plus précis, lorsque nous suivons les progrès accomplis, repérons les lacunes et adaptons notre stratégie en fonction. La réalisation des objectifs de développement que nous nous sommes fixés sera ardue, mais si nous continuons d'adopter des démarches novatrices, telles que les financements mixtes, si nous œuvrons en partenariat avec tous les acteurs, notamment le secteur privé et les organisations de la société civile, et si nous mettons en place des mécanismes de responsabilité constructifs, nous serons en mesure de réaliser les vastes et ambitieux objectifs énoncés dans le Programme 2030.

Le Coprésident (M. Museveni) *(parle en anglais)* : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Imad Najib Fakhoury, Ministre de la planification et de la coopération internationale de la Jordanie.

M. Fakhoury (Jordanie) *(parle en anglais)* : Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour entamer une nouvelle

phase du développement mondial, et pour réaffirmer notre attachement à un cadre de développement renouvelé, plus ambitieux – le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) – axé sur les objectifs de développement durable, qui définit un nouveau cap pour le développement dans les 15 prochaines années. Je me réjouis de constater que la Jordanie a pris une part active à toutes les étapes ayant permis de parvenir au consensus sur le programme de développement pour l'après-2015. Et aujourd'hui, tandis que nous affirmons notre adhésion à ces objectifs et notre ferme attachement à leur réalisation, grâce à un partenariat mondial renforcé, nous attendons avec intérêt de voir le nouveau Programme faire fond sur les réalisations et les points forts des objectifs du Millénaire pour le développement pour aller encore plus loin.

Le monde d'aujourd'hui est très différent de ce qu'il était au début du millénaire. Si la prospérité est plus grande et plus répandue, la pauvreté reste un défi majeur, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, et bien que la croissance existe, les inégalités se sont accrues, de même que les pressions qui pèsent sur les ressources de la planète. Dans le même temps, les acquis obtenus de dure lutte en matière de développement restent menacés par les effets des changements climatiques et la fréquence accrue des conflits, de même que par les crises économiques et humanitaires.

Les objectifs de développement durable sont universels, et pourtant, les difficultés qui en entravent la réalisation sont spécifiques à chaque pays. La résilience, la transformation et le rôle de la Jordanie ont été délibérément accrus en vertu de son ferme attachement au développement durable et à une réforme globale. Notre vision de la réforme se fonde sur un processus évolutif durable, local et sans exclusive inspiré par la modération, l'ouverture, le renforcement de la participation et une citoyenneté active, et offre en même temps à nos concitoyens – en particulier les femmes et les jeunes – les moyens de se prendre en main en créant de nouveaux débouchés afin d'élever le niveau de vie dans l'ensemble du pays. C'est notre régime de monarchie constitutionnelle, notre conscience de l'importance d'un investissement dans nos concitoyens, et notre volonté de poursuivre une réforme globale et d'améliorer l'avenir du pays et de la population qui ont permis à la Jordanie de devenir une zone de sécurité sans équivalent au cœur d'une région troublée, et de rester résiliente, solide et capable de transformer les défis en autant d'occasions de faire mieux.

Il me plaît de signaler que, dans le cadre de notre engagement constant à l'égard des réformes globales et locales, la Jordanie s'emploie à poursuivre sur la voie du développement durable et à intégrer les objectifs de développement durable à ses plans nationaux de développement, tout en optimisant la mobilisation des ressources afin de répondre à ses besoins de développement. Le solide partenariat noué entre les secteurs public et privé et la société civile a été un facteur clef dans le succès des efforts de développement actuels. Cette année, nous avons mis en route un nouveau modèle socioéconomique décennal pour le pays, « Jordanie 2025 », qui est une vision et une stratégie nationales destinées à nous acheminer vers une économie prospère, résiliente et sans exclusive, tout en approfondissant la réforme et l'intégration.

Sur le plan de la réforme politique, une nouvelle vague de textes législatifs visant à accroître encore la participation des citoyens à la prise de décision et portant sur les partis politiques, les élections municipales et la décentralisation a été approuvée par le Parlement. Les débats sur la nouvelle loi relative aux élections législatives débiteront à la prochaine session ordinaire du Parlement. En outre, dans le cadre des efforts que nous déployons en vue de renforcer la transparence, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, une commission royale nationale a adopté une charte nationale sur l'intégrité ainsi que le plan d'action y relatif, dont la commission indépendante assure la mise en œuvre et le suivi. Le Parlement est actuellement en délibération au sujet de la création d'un nouveau poste de médiateur pour l'intégrité ainsi que d'un texte de loi anti-corruption, qui font partie des principales recommandations de la commission.

Toutes ces réformes s'appuient sur les récents efforts qui ont permis d'amender un tiers de notre Constitution, de mettre en place de nouvelles institutions démocratiques – comme la Cour constitutionnelle et la Commission électorale indépendante – et de renforcer notre système judiciaire. Pour ce qui est de la réforme économique, la Jordanie a adopté une nouvelle génération de lois économiques visant à améliorer l'investissement et l'environnement des affaires et la compétitivité, telles que la nouvelle loi sur le partenariat public-privé, la nouvelle loi fiscale, la loi relative aux transactions électroniques et une nouvelle loi de réglementation des investissements.

Le Parlement délibère actuellement, par ailleurs, sur une nouvelle loi sur les prêts sécurisés, et une autre

loi sur la faillite et l'insolvabilité est à l'étude. Cette année a en outre consacré l'achèvement par la Jordanie du programme relatif à l'accord de confirmation du Fonds monétaire international (FMI) qu'elle mettait en œuvre, et notre pays a décidé de démarrer un nouveau programme fondé sur le mécanisme élargi de crédit du FMI afin de poursuivre les réformes structurelles en 2016 et au-delà.

Pour ce qui est du volet planification du développement, le Gouvernement jordanien utilisera ses programmes nationaux triennaux de formation des cadres, élaborés dans le cadre d'une approche participative, pour mettre en œuvre le Programme de développement de la Jordanie à l'horizon 2025, dont la première phase fera partie du Programme 2016-2018.

Notre cadre de développement national triennal comprend des programmes de développement pour chaque gouvernorat – ce qui s'insère dans le cadre de notre effort de décentralisation basé sur une approche participative et consultative visant à répondre aux besoins des gouvernorats et à remédier aux disparités qui existent entre eux, et ce en fonction de leur niveau de compétitivité, tout en ciblant la pauvreté et le chômage.

Le Gouvernement a intégré les objectifs de développement durable dans son plan Jordanie 2025 et mettra ultérieurement au point des indicateurs afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs dans le cadre de son plan de développement par le biais des programmes nationaux de formation des cadres. Une unité opérationnelle de suivi a été mise sur pied par le Cabinet du Premier Ministre pour suivre la mise en œuvre du plan Jordanie 2025 et les autres programmes nationaux de formation des cadres, en vue de renforcer encore davantage la transparence et la responsabilisation. En outre, un nouveau cadre de gestion des investissements publics a été mis en place pour la mise en œuvre des programmes de formation des cadres afin d'améliorer l'efficacité des dépenses d'investissement, d'accorder la priorité aux investissements publics et d'optimiser le recours aux partenariats public-privé.

Tout en mettant en œuvre notre modèle de développement durable, la Jordanie est en train d'introduire des codes de construction écologique, favorisant l'utilisation de véhicules hybrides et électriques – les membres du Gouvernement donnent déjà l'exemple en conduisant des véhicules électriques – et mettant en œuvre un programme national de diversification énergétique, avec une forte

composante d'énergie renouvelable. La Jordanie a aussi adopté dernièrement des cibles indicatives en matière de changements climatiques et ce avant la Conférence sur les changements climatiques de 2015 à Paris. Pour la première fois aussi, nous avons adopté une stratégie d'économie verte et une stratégie de gestion des déchets solides, dont les plans d'action seront mis en œuvre dans des programmes de développement successifs.

En outre, la Jordanie se lancera cette année dans la mise en œuvre de l'un des projets de développement durable les plus innovants au monde : le projet mer Rouge-mer Morte, qui introduira la désalinisation de l'eau en Jordanie, le deuxième pays le plus pauvre en termes de disponibilité de l'eau par habitant, projet qui bénéficiera aux pays de la région et disposera d'un système de troc d'eau, tout en utilisant le saumure qui en résultera pour sauver la mer Morte. Cette entreprise unique en son genre est un projet de développement durable, environnemental et de paix crucial, ainsi qu'un impératif humanitaire, compte tenu de la marée de réfugiés cherchant asile en Jordanie.

Je voudrais exposer au grand jour certains des nouveaux défis auxquels fait face ma région. Les troubles dans la région ont provoqué nombre de crises humanitaires et accru de façon dramatique les souffrances et les vulnérabilités humaines. Nous continuerons à pâtir de ces crises pendant encore un certain temps, et leurs répercussions continueront d'affecter la mise en œuvre du programme de développement durable dans la région durant toute la prochaine décennie au moins. Les solutions doivent être politiques et doivent aller de pair avec de fermes engagements internationaux afin d'en atténuer l'impact.

La crise syrienne, qui en est actuellement à sa cinquième année, a provoqué la fuite de 4 millions de réfugiés syriens vers les pays voisins, outre les 8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cette crise est sans précédent – ce n'est pas seulement un problème de réfugiés; c'est aussi une sérieuse épreuve de résilience nationale, surtout pour les pays voisins qui, ensemble, ont absorbé les réfugiés syriens et pâti des répercussions qui ont semé le chaos dans toute la région et dernièrement posé également un défi au continent européen, malgré sa taille et sa richesse. La Jordanie accueille aujourd'hui plus de 1,4 million de Syriens, dont 8 % seulement se trouvent dans des camps de réfugiés, ce qui met la Jordanie à la troisième place au classement des pays récipiendaires du plus grand nombre de réfugiés par habitant. Cela pèse lourdement sur la situation fiscale du

pays depuis 2001. On estime l'impact financier total de la crise, coûts directs et indirects inclus, à 6,6 milliards de dollars. Ce chiffre exclut le coût des interventions humanitaires et autres opérations de renforcement de la résilience et ne tient compte ni des dépenses ni des subventions supplémentaires de l'État accordées aux secteurs de l'éducation et de la santé, ni des pertes de revenus assumées par le Gouvernement depuis le début de la crise.

Compte tenu de la situation, le Gouvernement mène une riposte basée sur la résilience, qui regroupe actions humanitaires et activités de développement dans un cadre national unique, qui bénéficie également aux réfugiés et aux communautés d'accueil, à savoir le Plan jordanien de lutte contre la crise syrienne (2015), qui a été mis au point en coopération avec la communauté internationale et le système des Nations Unies. À l'heure qu'il est, la plus grande partie des 3 milliards de dollars nécessaires pour l'exécution de ce Plan se fait toujours attendre, malgré l'appel lancé par la Jordanie à la troisième Conférence internationale d'annonce de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie, qui a eu lieu au Koweït en mars dernier. Seuls 35 % du montant nécessaire ont été versés ou promis, le plus haut niveau enregistré jusqu'à présent, ce qui signifie que pour la quatrième année consécutive, au moins deux tiers des besoins ne trouvent pas de financement. La Jordanie a atteint un niveau de saturation, mais cela ne l'a pas empêchée de commencer à coordonner son action avec les organismes des Nations Unies et les pays donateurs pour préparer le plan d'intervention pour 2016-2018, qui doit être lancé à la fin de l'année.

Le lourd fardeau qu'assume la Jordanie du fait des troubles régionaux exerce une grande pression sur ses ressources et capacités limitées, affectant les secteurs clefs de l'éducation, de la santé et des systèmes d'approvisionnement en eau, ainsi que les services municipaux et les infrastructures. À cet égard, je voudrais souligner l'importance des efforts que fait la Jordanie pour venir en aide aux réfugiés syriens et aux communautés d'accueil, ainsi que la nécessité de maintenir et d'élargir les investissements en appui aux efforts de la Jordanie, ce qui contribuera à la sécurité et à la stabilité de notre région, de l'Europe et du monde entier. C'est le lieu de souligner que les répercussions de la crise au-delà de la région auront pour résultat le quadruplement, au minimum, de ses coûts financiers et sociaux. Ce quadruplement peut être évité et les coûts limités si les institutions nationales et les communautés d'accueil reçoivent les fonds et l'appui nécessaires, et

si la Jordanie est traitée comme la première ligne de défense, non seulement pour la région, mais pour le monde entier.

L'afflux d'immigrants illégaux que les pays européens, avec leurs importantes capacités économiques et de développement, connaissent aujourd'hui montre à chacun que la Jordanie a porté et continue de porter pour la cinquième année consécutive, malgré l'insuffisance de ses ressources, un incroyable fardeau dont l'étendue dépasse toutes les attentes, ce qui atteste du rôle central qu'elle joue. Certains pays parlent d'accueillir un nombre réduit de réfugiés par an, quand la Jordanie reçoit le même nombre tous les deux ou trois jours au plus fort de l'afflux de demandeurs d'asile syriens en Jordanie. Le nombre de réfugiés accueillis par la Jordanie du fait de la crise syrienne en quatre années seulement représente aujourd'hui 20 % de la population du pays. L'équivalent pour les États-Unis serait de 64 millions d'immigrants; pour l'Union européenne de 100 millions; pour l'Allemagne de près de 17 millions; pour le Japon de 25 millions; pour la Russie de 54 millions, pour la Chine de 280 millions; pour l'Inde de 254 millions; pour le Brésil de 40 millions; ou pour l'Afrique du Sud autour de 11 millions. Pour un pays qui importe 96 % de son énergie et 87 % de son alimentation, l'ampleur de cet afflux est dévastateur et a remis en cause tous les acquis de développement que nous avons travaillé dur pour obtenir.

Tandis que la Jordanie continuera d'emprunter la voie des réformes globales qu'elle s'est tracée pour atteindre les objectifs de développement durable, il faudra employer tous les moyens pour aider les pays qui accueillent des réfugiés au nom de la communauté internationale. Comme la Jordanie l'a déjà souligné, il est indispensable d'améliorer les critères d'éligibilité pour les pays à revenu intermédiaire vulnérables. Cela permettrait à la Jordanie, par exemple, d'avoir accès à l'aide au développement et aux mécanismes de financement innovants et à des conditions hautement favorables qui l'aideraient à sortir de la situation déstabilisante actuelle et de gérer son programme de développement, surtout à l'heure où les Jordaniens continuent de rendre un service inestimable au nom de la région et du monde.

Les pays donateurs doivent puiser sur les fonds destinés à l'aide humanitaire et au renforcement de la résilience des pays pour veiller au plein financement du Plan jordanien de lutte contre la crise syrienne (2015), s'engager de nouveau en faveur de la réinstallation

des réfugiés, de l'octroi de prêts à des conditions préférentielles favorables, de la conversion ou de l'allègement des dettes, et assouplir les clauses et conditions des prêts existants et nouveaux, par exemple, en remplaçant les dettes à court terme à taux élevé par des dettes à long terme.

L'insuffisance du financement du développement dont ont besoin les pays en développement pour la réalisation des objectifs de développement durable durant les 15 prochaines années pose un défi réel. L'aide publique au développement (APD) reste vitale, aussi bien pour les pays à faible revenu que pour les pays à revenu intermédiaire, en particulier les pays à revenu intermédiaire vulnérables. L'APD et les autres flux de financement doivent catalyser et rentabiliser toutes les sources de financement disponibles dont ont désespérément besoin les pays à revenu intermédiaire vulnérables ou les pays en transition qui pâtissent gravement des crises régionales si nous voulons que ces derniers restent résilients et ne risquent pas de perdre les acquis obtenus en matière de développement, et donc de ne pas atteindre à l'avenir les nouveaux objectifs de développement durable. La Jordanie est l'un de ces pays. À cet égard, nous soulignons qu'il importe de maintenir l'APD et de l'accroître à 1 % du produit national brut d'ici à 2020 afin de financer la réalisation par les pays les moins avancés et les pays à revenu intermédiaire, du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous devrions également étudier des sources de financement supplémentaires qui pourraient contribuer à un nouveau modèle de financement du développement pour honorer les ambitieuses promesses des objectifs de développement durable. Du haut de cette tribune, j'exhorte les donateurs et les institutions financières internationales à modifier les critères de qualification des pays à revenu intermédiaire qui sont très fortement touchés par les crises régionales, comme l'est la Jordanie, de manière à ce qu'ils puissent avoir accès sans difficulté à des outils innovants de financement. Cela permettrait à ces pays de conserver une marge de manœuvre et de ne compromettre ni les acquis du développement ni leurs perspectives à moyen terme d'atteindre les objectifs de développement durable. Une fois encore, j'affirme que la Jordanie ne devrait pas être pénalisée d'être devenue un pays au revenu intermédiaire de tranche supérieure alors qu'elle continue d'assurer un service public critique et de fournir un bien public au nom de la communauté internationale.

Du fait de l'insuffisance du financement du développement pour répondre aux besoins d'investissement liés à la mise en œuvre du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable, il faudra que les Gouvernements nationaux, les donateurs, les institutions multilatérales, le secteur privé et les organisations de la société civile mettent en place un partenariat mieux coordonné pour œuvrer collectivement à : premièrement, faire appel à des sources de financement traditionnelles et non traditionnelles, notamment l'aide publique au développement, les partenariats public-privé, le financement par le truchement de partenariats public-privé, et la finance islamique, ainsi que des financements au niveau sous-national, national et mondial, afin d'étayer les investissements de long terme nécessaires au nouveau programme de développement durable; deuxièmement, encourager l'apport de capitaux privés et en tirer profit, et recourir davantage aux outils permettant d'atténuer les risques et les incertitudes afin de mobiliser des financements privés non traditionnels; troisièmement, maximiser les ressources financières disponibles et les utiliser pour bénéficier de ressources supplémentaires à moindre coût, atténuer les risques, réduire davantage les coûts de financement et attirer des co-financements en provenance du secteur privé; quatrièmement, recourir au financement privé et l'encourager par une réglementation favorable des entreprises et des cadres macroéconomiques robustes, ce qui exigerait une politique de libre échange, une fiscalité efficiente et efficace, un environnement favorable aux affaires, un climat d'investissement concurrentiel et propice à l'esprit d'entreprise et à l'innovation, une concurrence bien assise et le bon fonctionnement des marchés du travail; cinquièmement, consolider et renforcer la mobilisation nationale des ressources, ce qui accroîtra les fonds publics disponibles tout en améliorant la qualité et l'efficacité des dépenses publiques afin de maximiser les effets du développement; sixièmement, renforcer les capacités de préparation de projets et donner accès à des outils de rehaussement de crédit et d'atténuation des risques, ainsi qu'à des plateformes de co-investissement, à un financement mixte et à des partenariats public-privé; septièmement, appuyer l'amélioration du climat des affaires et continuer à faciliter l'accès au financement et la promotion des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises; et, enfin, associer le financement du développement à des orientations politiques plus fermes, une assistance technique plus efficace et un renforcement des capacités accru pour aider les pays à rehausser leur résilience économique et à assumer

individuellement la responsabilité du financement des besoins relatifs à leur développement, dans l'optique de concrétiser les objectifs de développement durable.

La situation actuelle – politique, économique et sociale – au Moyen-Orient a provoqué plusieurs crises humanitaires, successives et cumulées, qui ont considérablement intensifié la souffrance et la fragilité humaines. Il faudra du temps pour régler ces crises, et leurs répercussions négatives continueront de peser sur les programmes de développement durable dans la région pendant les 10 prochaines années au moins. Toutefois, la région arabe est décidée à réussir sa transition des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs mondiaux du Programme 2030. En tant que région, nous confirmons notre indéfectible engagement à contribuer à la réalisation du développement durable et à ses moyens d'application, notamment le financement, le renforcement des capacités et le transfert de technologie dans toute la région, ainsi qu'aux étapes suivantes.

Notre programme de développement vise une prospérité partagée. La répartition des fardeaux ne saurait donc rester disproportionnée. Nous sommes à une jonction déterminante de l'histoire humaine. La Jordanie compte sur le courage, la sagesse et la fraternité humaine de la communauté internationale et sur son engagement à ne pas nous abandonner mais, au contraire, à considérer la réalisation des objectifs de développement durable non pas comme un investissement ou une continuité ordinaire, mais bien comme l'urgence qui s'impose si nous voulons que personne ne soit laissé pour compte. C'est tout particulièrement le cas pour des pays comme la Jordanie qui, alors qu'ils n'ont rien à se reprocher, sont devenus vulnérables parce qu'ils ont fait ce qu'il est juste et moral de faire. Le monde peut être certain que la Jordanie restera une terre d'accueil sûre et résiliente, une oasis de stabilité et un partenaire mondial indispensable du rétablissement et du maintien de la paix, du dialogue interconfessionnel et intraconfessionnel, et de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Il peut compter sur le fait que la Jordanie sera un modèle inclusif, durable, évolutif et complet de réforme et de développement.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Wunna MaungLwin, Ministre des affaires étrangères du Myanmar.

M. Lwin (Myanmar) (*parle en anglais*) : C'est un immense honneur et un grand privilège que de prendre part à ce Sommet historique. Avec cette réunion très prometteuse, nous faisons un pas en avant

audacieux en lançant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend 17 objectifs de développement durable, après avoir mené les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à leur terme. La très importante résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », guidera nos efforts de développement tout au long des 15 prochaines années.

Puisqu'il s'agit d'un accomplissement historique du multilatéralisme, je me permettrai de féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, M. Sam Kutesa, de leur leadership, ainsi que tous les États Membres et toutes les parties prenantes de leurs contributions durant tout le processus.

Nous convenons tous que des progrès significatifs ont été réalisés dans l'application des OMD dans la plupart des pays – à des degrés différents – même si nombre de difficultés doivent toujours être réglées, en particulier pour les pays les moins avancés. Mon propre pays, le Myanmar, a enregistré des avancées notables, notamment s'agissant de réduire la pauvreté et la faim, de renforcer l'alphabétisation et l'éducation fondamentale, d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation primaire, secondaire et tertiaire, de réduire le taux de mortalité infantile, d'améliorer la santé maternelle et de mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Concernant le combat contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, le Myanmar fait partie des quelques pays au monde où le taux d'incidence de l'infection au VIH parmi les adultes a reculé de plus de 50 % pendant la première décennie et nous accomplissons des progrès importants et durables dans notre combat contre le paludisme. Le Gouvernement veut renforcer les investissements faits dans l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et les systèmes d'assainissement, ainsi que dans la création d'emplois, entre autres. En conséquence, il a augmenté l'allocation budgétaire annuelle à ces secteurs.

Comme d'autres pays en développement, le Myanmar a accordé la priorité à la réalisation des OMD, et nous avons donc consacré tous nos efforts à surmonter les difficultés liées à la concrétisation des OMD. Nous devons faire de même lorsque, en collaboration avec l'ONU et nos autres partenaires internationaux, nous attaquerons aux difficultés futures. S'agissant de l'application des objectifs de développement durable, il est important de tenir compte de la situation nationale,

du niveau de développement variable et des besoins des pays en situation spéciale, notamment les pays les moins avancés. L'un des enseignements tirés de la mise en œuvre des OMD est qu'il est impératif de disposer des moyens d'application nécessaires si nous voulons réaliser les objectifs de développement durable de manière efficace et dans les délais impartis. Ce n'est que grâce à l'application pleine et entière du Programme d'action d'Addis-Abeba que le Programme 2030 pourra être mené à bien dans le cadre d'un partenariat mondial revitalisé et renforcé.

Ces cinq dernières années, le Myanmar a initié toute une série de mesures de réforme dans les sphères politique, économique, sociale et administrative, ainsi qu'en matière de développement du secteur privé. Nous sommes actuellement en train d'exécuter notre Plan de développement global national sur 20 ans (2011-2030). Conformément à son approche axée sur la personne, le Myanmar redoublera d'efforts pour parvenir au développement durable en intégrant le Programme 2030 et les objectifs de développement durable dans son programme national de développement et en collaborant étroitement avec ses partenaires du développement.

À cet égard, ma délégation souhaite insister sur le fait que le Programme doit être mis en œuvre de façon cohérente avec sa politique, sa législation et ses priorités de développement nationales. De surcroît, ma délégation voudrait également souligner que l'aide financière et technique aux pays en développement est déterminante pour la réalisation dans les temps des objectifs de développement durable. Je suis convaincu qu'un véritable partenariat de tous, avec leurs responsabilités distinctes, est de nature à apporter d'ici à 2030 un supplément de bien-être, de prospérité, de paix et de justice à une planète elle-même en meilleure santé. Le Myanmar pour sa part, s'engage à se joindre aux efforts de la communauté internationale pour que l'humanité et la planète connaissent la paix et la prospérité, grâce à un partenariat renforcé.

Le Coprésident (M. Museveni) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de Madagascar.

M^{me} Atallah (Madagascar) : Je me réjouis de me retrouver parmi les membres à ce rendez-vous historique pour célébrer la naissance des objectifs de développement durable et de prendre la parole au nom de S. E. M. Hery Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar. En entérinant ensemble

les grands défis communs de ce programme de développement post-2015, nous ouvrons un nouveau champ d'espoir pour l'humanité.

Le moment présent ne peut ainsi qu'être marqué d'une pierre blanche, d'autant plus qu'il est imprégné de la solennité de notre volonté délibérée, à nous, les représentants des peuples des Nations Unies, de progresser dignement vers les objectifs communs de développement sans laisser personne à la traîne.

Véhiculant les principes d'universalité et de solidarité, les objectifs de développement durable et leurs effets – quels qu'en soient l'issue – transcenderont les lisières spécifiques de nos pays. Avec l'avènement des objectifs de développement durable, une nouvelle ère s'ouvre, riche en perspectives. Ils permettront d'accomplir le saut qualitatif vers le mieux-être et le développement de nos peuples.

À cette occasion, qu'il me soit permis d'adresser mes sincères félicitations et l'expression de ma profonde gratitude à tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à l'élaboration de ce Programme à vocation transformatrice. J'aimerais citer tout particulièrement le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, le Secrétaire général et son équipe, les Ambassadeurs Macharia Kamau, du Kenya, et David Donoghue, de l'Irlande, ainsi que l'ensemble des délégués pour la pertinence de leur travail.

Hier encore, le Saint-Père, que je remercie ici, nous a interpellés sur notre mode de gouvernance de ce monde dont nous avons la responsabilité. Prenons ces messages comme une bénédiction qui nous encouragera à être capables de changer nos politiques, nos habitudes et nos mentalités pour les 15 années à venir.

Pour notre part, ce Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 1) sert de référentiel du développement. Madagascar le saisit comme un contrat multilatéral. À ce titre, que les membres soient assurés que nous assumerons nos engagements et nos responsabilités. En effet, la vision porteuse de paix, de prospérité et de partenariat rénové au bénéfice du peuple et de la planète qui est décrite dans ce Programme correspond à celle que le pays a adoptée dans son Plan national de développement : un Madagascar moderne et prospère, axé sur la valorisation du capital humain et naturel.

Malgré tout, l'atteinte de ces objectifs nécessite des mesures d'accompagnement. La troisième Conférence sur le financement du développement,

dernièrement, en a tracé les voies : utiliser les propres ressources internes et accroître l'aide publique au développement. Nous avons besoin de renforcer nos capacités de production afin de créer de la valeur ajoutée à nos produits, et industrialiser notre économie. Aussi, les membres conviendront avec moi que la conception du Mécanisme de facilitation des technologies prévu par ce programme pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable s'avère plus que pertinente et opportune.

À l'heure actuelle, le contexte international connaît de vastes réajustements et est en perpétuelle mutation. Le besoin de paix, de développement et de sécurité s'affirme davantage. Les impacts profonds des crises modernes, les foyers de tension internationaux et les questions récurrentes liées aux changements climatiques, à la sécurité alimentaire, énergétique et maritime sont autant de facteurs contraignants qui menacent la stabilité et la croissance.

Mais 2015 promet. Cette année marquera un tournant décisif pour nos actions en faveur du développement. Avec l'avènement des objectifs de développement durable et de la Conférence sur le changement climatique, de nouveaux horizons s'ouvrent à nous. Nous mettons en place des mécanismes, des mesures de lutte contre la pauvreté pour des hommes, des femmes et des jeunes. Nous avons l'obligation d'assurer un lendemain meilleur à nos populations en leur rendant un accès adéquat à l'éducation, à la santé, à la justice et à la sécurité. Des besoins primaires fondamentaux qui ne sont pas assouvis à cause de la guerre, des conflits et des catastrophes naturelles. Ensemble, donnons-nous la main afin de transformer le destin de ces peuples.

Notre solidarité doit se consolider autour d'un partenariat mondial gagnant-gagnant car nous avons

pris des engagements collectifs. À l'aune des grands défis contemporains, c'est ensemble que nous pouvons réussir à éloigner la misère et à nous doter de moyens de protection et de sécurité adéquats.

Consciente de cet enjeu, Madagascar est à pied d'œuvre pour mobiliser toutes ses ressources propres, tant financières, humaines que matérielles, pour arpenter le chemin du développement. Comme les membres le savent certainement, les aléas climatiques récurrents, les invasions acridiennes et les crises socio-politiques ont accru la vulnérabilité de notre pays. Cependant, avec l'appui de la communauté internationale, nous sommes confiants de pouvoir les surmonter et stabiliser le pays durablement en responsabilisant ses institutions et son peuple. La démocratie est, après tout, garante d'une croissance économique durable.

Je ne saurais conclure sans reprendre un extrait de ce Programme que j'apprécie particulièrement : « comme nous nous embarquons dans ce même voyage, personne ne sera laissé en arrière »; j'ajouterais à cela que personne ne sera marginalisé durant le voyage ou jeté par-dessus bord en cours de route.

À cette heure, nous aspirons à la réalisation des objectifs de développement durable. Je formule ainsi le vœu que 2030 soit – au plus tard – l'année de leur consécration et qu'à ce moment-là, nos fils et nos filles puissent apprécier avec fierté les fruits de la transformation que nous évoquons aujourd'hui. Nous osons espérer que la communauté internationale puisse dégager davantage de consensus politiques, augmenter ses investissements et ses aides en faveur du développement, et perpétrer des actions efficaces pour permettre de réaliser les objectifs de développement durable.

La séance est levée à 13 h 40.